Neuchâtel - Fondée en 1738 - 208me année — Un numéro 15 centimes — No 226 (8 pages) — Samedi 28 septembre 1946

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.—	6.—	2.10

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TELÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

18 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'ACTUALITÉ

Fin de semaine

Les « quatre grands » se sont mis d'accord, cette semaine, pour accélérer les travaux de la Conférence de la paix qui « marchaient » de nouveau au ralenti. Ils voudraient que les commissions en aient terminé dans les huit jours qui vont venir et ils entendent que l'assemblée plénière puisse arriver à chef, avant que débute la session de l'O. N. U., le 23 octobre. Pour l'heure, autant qu'on puisse en juger par les communiqués assez confus qui sont publiés, on ne voit pas que, au sein des commissions, les divergences aient toutes été aplanies. En ce qui concerne l'Italie, par exemple, il est admis définitivement que l'examen du problème colonial sera reporté à un an. Pendant ce laps de temps, les fonctionnaires de la Péninsule resteront en place. Mais, pour ce qui a trait à l'Abyssinie et à l'Albanie, Rome a dû officiellement reconnaître leur indépendance. Quant à la question de Trieste, elle est au point mort. On souhaite des conversations directes entre l'Italie et la Yougoslavie, comme ce fut le cas entre la Péninsule et l'Autriche pour l'affaire tyrolienne. Mais ces conversations ne sont nullement encore du domaine des réalités.

Dans les Balkans, la situation demeure assez trouble. La Grèce est de nouveau à l'ordre du jour. Le roi — plébiscité par le scrutin récent — doit faire sa rentrée à Athènes aujourd'hui même. Sera-ce le signal de nouveaux désordres ? Le président du conseil Tsaldaris s'est montré assez inquiet de ceux qui, ces jours derniers, ont éclaté un peu partout aux frontières helléniques septentrionales. En Macédoine comme en Thrace, les « bandes » armées recevraient l'appui de puissances étrangères, par quoi il faut entendre la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie, toutes au service d'une cause commune qui les contraint à nourrir des ambitions territoriales vis-à-vis de leur voisine du sud. Pour parer au danger, la Grande-Bretagne a décidé de maintenir encore des troupes en Grèce. Par delà les rivalités balkaniques, on voit que les intérêts des « grands » restent entiers dans ce secteur vulnérable, qui touche aux Détroits et à la Méditerranée orientale.

Là, du moins, les déclarations lénitives de Staline, qui continuent à défrayer la chronique, n'auront marqué le début d'aucune pause. D'ailleurs, après les premiers moments de satisfaction qui, à Londres, ont suivi la publication de l'interview, on en vient à se demander si des paroles, quand bien même elles émanent du chef de l'Etat russe, sont suffisantes pour ramener le calme dans le monde. On considère avec quelque anxiété le nouveau phénomène d'épuration qui se manifeste en U.R.S.S. Que peut-il bien signifier ? Dans des domaines aussi divers que les arts, les lettres, la presse, l'armée et les entreprises agricoles, l'registre qu'un nouveau mot d'ordre est donné par le Kremlin. Il faut combattre les apolitiques et les mous. Il faut restaurer partout l'esprit de lutte en faveur de l'idéologie soviétique. Pourquoi l'U.R.S.S. insiste-t-elle, à ce point, sur la nécessité de bander les énergies des siens en vue de l'action future ? On peut au moins poser la question et souligner le contraste existant entre cet état de fait et les déclarations du maître de la Russie.

Quoi qu'il en soit, face à l'incertitude qui continue à peser sur le monde, on ne peut que louer M. Max Petitpierre d'avoir, une nouvelle fois, défini la position internationale de la Suisse par rapport à l'O.N.U. Nous sommes d'accord d'abriter certains centres de celle-ci. Pour le siège central, il semble qu'il vaille mieux, à cette heure, qu'il demeure fixé aux Etats-Unis — ne serait-ce que pour prévenir tout retour à l'isolationnisme de la part de la grande puissance américaine. Du reste, la question du siège de l'O.N.U. n'est en aucune façon liée à celle de notre adhésion à la dite organisation. Ce sont là deux problèmes très différents. L'affiliation de la Suisse à la nouvelle institution internationale reste subordonnée aux garanties que nous pourrions obtenir d'elle, en ce qui concerne notre neutralité. Ainsi, dans les circonstances mouvantes du moment, celle-ci demeure notre meilleur atout, aux yeux du chef du département politique, comme aux yeux de la grande majorité de nos compatriotes.

René BRAICHET.

Le « Queen Mary » bat son propre record à travers l'Atlantique

SOUTHAMPTON, 27 (Reuter). — Le « Queen Mary », qui détenait le ruban bleu, vient de battre son propre record en mettant trois jours, 15 heures 45 minutes pour couvrir la distance de Halifax à Southampton. On se rappelle qu'en 1938, le « Queen Mary » avait battu le « Normandie » en mettant trois jours, 20 heures et 42 minutes pour traverser l'Atlantique.

Un discours impatiemment attendu outre-Jura

Le général de Gaulle dira demain aux Français si le projet constitutionnel est acceptable ou non

De notre correspondant de Paris par téléphone

Une nervosité certaine se manifeste dans l'opinion aux approches du discours que doit prononcer dimanche le général de Gaulle à propos du problème constitutionnel. Aujourd'hui, comme hier, l'incertitude persiste quant à la position que prendra l'ancien chef du gouvernement, et rien n'illustre mieux le désarroi des esprits que les contradictions relevées dans les avis donnés par les hommes politiques réputés cependant les mieux informés.

En effet, alors que M. Léon Blum s'affirme convaincu de l'intransigeance du général de Gaulle, le M.R.P., par la plume de M. Schumann, ancien porte-parole de la France combattante à Londres, estime au contraire que les amendements introduits par les républicains populaires devraient « donner à réfléchir au général de Gaulle ». De toute évidence, ceci signifie que dans le parti de M. Bidault, on ne désespère pas d'obtenir du solitaire de Colombey-les-deux-Eglises qu'il revienne sur sa décision antérieure.

Il est également remarquable qu'à la veille du discours de Bar-le-Duc, M. Mauriac ait cru devoir sortir de sa réserve et appuyer, dans le « Figaro », les suggestions du M.R.P. en se livrant à une violente attaque contre l'Union gaulliste. Là encore, la manœuvre est claire. Elle tend, sans contestation possible, à influencer le général de Gaulle afin que celui-ci ne rejette point le compromis constitutionnel.

De celui-ci, nous ne dirons rien d'autre, si ce n'est qu'en ce qui concerne par exemple la seconde assemblée dite conseil de la République, il n'apporte aucune des solutions préconisées par le général de Gaulle. Quoi qu'en dise en effet le M.R.P. — et les orateurs de l'opposition l'ont fort bien souligné — hier au Palais Bourbon, le mode d'élection au suffrage universel au second degré n'aboutira qu'à faire du conseil une réplique trait pour trait de l'Assemblée nationale. Il ne saura, dans ces conditions, jouer le rôle de frein ou d'équilibre que prévoyait le projet de Bayeux.

C'est un exemple pris entre bien d'autres qui montre que si les concessions arrachées aux socialo-communistes par le M.R.P. sont acceptables, elles ne paraissent pas aussi considérables qu'on le prétend à l'état-major de ce grand parti.

La question de l'opinion du général de Gaulle doit donc être réservée. Dans 24 heures, les Français seront fixés. Et c'est une chose significative de l'acuité de la crise que d'entendre l'homme de la rue se demander si le général de Gaulle dira « oui » ou « non » et non pas de se poser cette question essentielle : « La constitution est-elle acceptable oui ou non ? ».

M.-G. G.

Echos du monde

L'inventeur du tank est mort

Sir William Tritton, inventeur du « tank », est décédé le 24 septembre à Londres, à l'âge de 71 ans.

Sir William Tritton a construit le premier tank quand il lui fut demandé de préparer le plan pour un tracteur à chenilles pour la grosse artillerie de marine.

L'idée de construire un « bateau terrestre » fut soulevée la première fois en 1914 par M. Tritton. L'idée fut développée et donna naissance, en 1916, au premier char d'assaut que M. Winston Churchill approuva hautement, et une première commande fut passée par l'amirauté. Les chars de M. Tritton firent leur apparition à la bataille de la Somme en septembre 1916.

Le premier char construit en secret était officiellement inscrit comme « réservoir d'eau pour la Mésopotamie », mais les ouvriers le baptisèrent « tank », nom que l'usage a conservé.

Votre rêve, Mesdames, des bas indémaillables...

Une firme britannique fabrique actuellement, au stade expérimental, un article qui est le rêve de toutes les femmes : « Le bas véritablement indémaillable », lequel a absolument la même apparence que les bas ordinaires.

On ne sait pas encore quand il fera son apparition sur le marché.

La fortune du président Roosevelt

NEW-YORK, 27 (A.F.P.). — La fortune privée du président Roosevelt s'élève à 1,821,977 dollars, d'après les chiffres révélés pour les droits de succession. Après les frais divers et les impôts, la succession s'élève à 1,085,486 dollars.

Le nouveau ministre bulgare à Berne

Le général Weltscheff a été nommé ministre de Bulgarie à Berne.

Le général Anders déchu de la nationalité polonaise

VARSOVIE, 27 (A.F.P.). — La nationalité polonaise a été retirée au général Anders et à 75 officiers supérieurs polonais résidant à l'étranger, en vertu d'un décret pris jeudi par le gouvernement.

La carrière du maître Franz von Hœsslin

qui vient de mourir tragiquement dans un accident d'aviation

Ainsi que notre journal l'a annoncé dans son numéro d'hier, le grand chef d'orchestre Franz von Hœsslin a trouvé la mort, mercredi peu après midi, au cours d'un accident d'aviation survenu au-dessus du golfe du Lion, près de Sète.

Cette fin tragique est une perte irréparable pour les fervents de la musique et le pays romand, où le défunt avait élu domicile et qu'il aimait tout particulièrement.

Né le 31 décembre 1895, à Munich, Franz von Hœsslin y fit ses premières études de musique, en particulier avec Max Reger pour la composition et avec Félix Mottl pour la direction.

En 1908 déjà, à peine âgé alors de 13 ans, ce chef d'orchestre extraordinairement précoce dirigeait l'orchestre du théâtre de Saint-Gall. Il passe ensuite successivement à Riga, Lubeck, Mannheim, Berlin et Barmen-Elberfeld. Partout il fut extrêmement apprécié et s'imposa par ses qualités, son tempérament, la finesse et la précision de ses interprétations. En 1927, il fut appelé à conduire une partie des festivals wagnériens de Bayreuth, où il fut aussitôt nommé chef attitré.

Sa renommée ne fait que croître. Partout Franz von Hœsslin s'impose. Les appels les plus flatteurs lui parviennent de l'étranger où il conduira maints concerts. On se souvient, à ce propos, du magnifique succès que le maître obtint à Neuchâtel l'hiver dernier, alors qu'il dirigeait l'O.S.R.

~~~

Ce qui fit la grandeur et le succès de Franz von Hœsslin, ce fut à la fois sa culture, sa finesse et sa spiritualité. La musique ne pouvait pas être pour lui qu'un agrégat sonore, fruit de combinaisons, si intelligentes fussent-elles. Elle était un message et c'est par elle que Franz von Hœsslin communiquait avec son public, d'une part, avec les compositeurs d'autre part, pour exprimer ce que l'âme et le cœur peuvent ressentir de plus beau et de plus haut. Il fut d'ailleurs inspiré et soutenu dans son art par une foi très pure et très agissante.

Depuis quelques années, l'artiste vivait à Genève, où sa fille qu'il chérissait reste aujourd'hui toute seule... Le monde de la musique, comme elle, est en deuil. Une personnalité rayonnante, un cœur généreux, un interprète incomparable lui a été enlevé. Il ne l'oubliera pas de sitôt.

UNE BICYCLETTE AÉRODYNAMIQUE

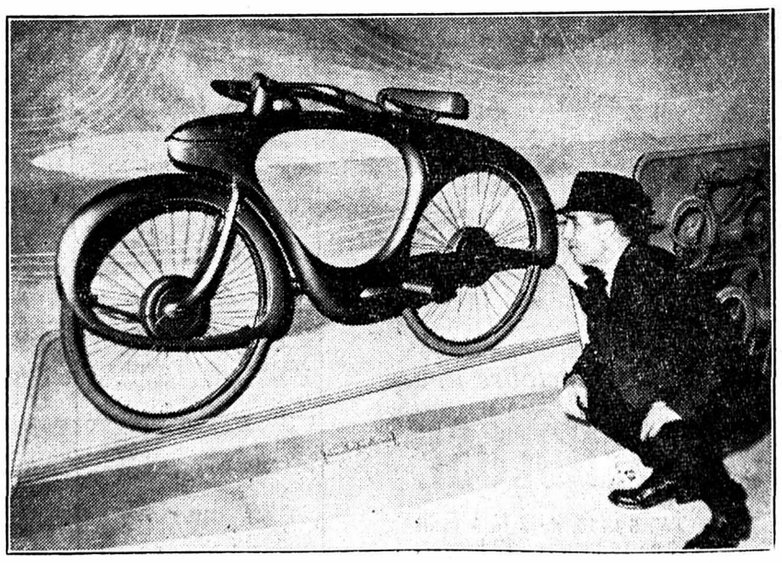

Un ingénieur britannique vient de mettre au point la fabrication de cette bicyclette très légère. Elle contient un petit moteur électrique dont l'accumulateur se charge pendant les descentes, un poste de radio miniature et un éclairage moderne.

LES ANGLAIS ÉVACUENT L'ÉGYPTE

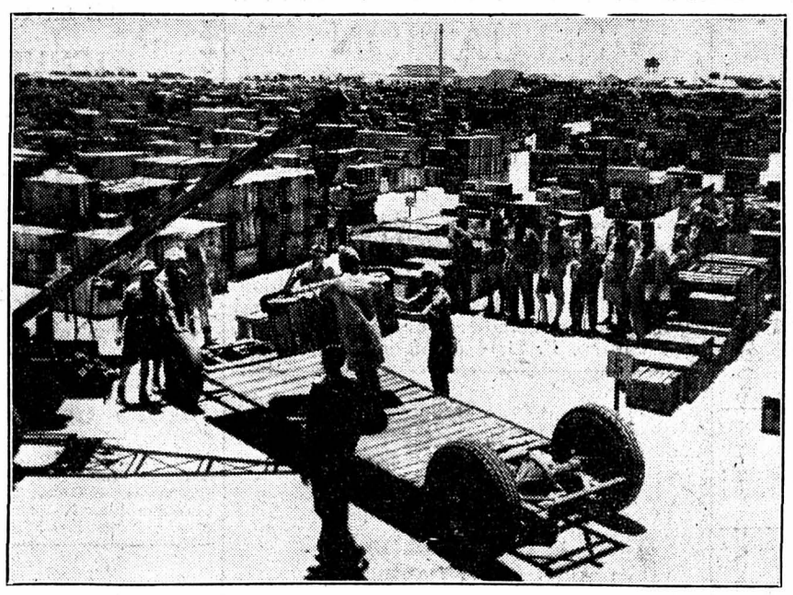

Voici une vue d'un camp au Caire où est centralisé tout le matériel anglais avant le départ des troupes britanniques d'Egypte.

La presse soviétique reproche aux Anglo-Saxons de maintenir des troupes dans diverses régions du globe

notamment dans le Proche et le Moyen-Orient

MOSCOU, 27 (A.T.S.). — Les « Izvestia » et la « Pravda » publient de longs articles sur la politique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne visant à maintenir dans diverses régions du globe des troupes anglo-saxonnes.

Les « Izvestia » prétendent que la Grande-Bretagne occupe des territoires de pays arabes membres des Nations unies. Il y a actuellemen ten Egypte 200,000 soldats britanniques, en Abyssinie, en Libye et au Soudan, plus de 100,000, en Transjordanie ,plus de 150,000, en Irak 100,000 e tenfin en Palestine plus de 60,000.

La Grande-Bretagne domine le Proche-Orient où elle a établi de nombreuses bases militaires. Les armées des pays arabes sont placées sous le contrôle de missions militaires britanniques.

Le journal soviétique prétend que l'Angleterre n'a pas besoin d'autant de forces dans les pays étrangers pour assurer ses communications. Il est donc fort possible que la Grande-Bretagne, avec le concours des Etats-Unis, s'efforce d'y constituer un bloc « antirusse ». Il est indispensable que l'O.N.U. s'occupe de la situation au Moyen-Orient où la politique militariste de la Grande-Bretagne constitue une menace pour la sécurité générale .

La « Pravda », organe du parti communiste, dit que les forces américaines en Chine ne sont là que pour collaborer avec le gouvernement central qui fomente la guerre civile.

Menus propos

Les livres au Salon

Sur le toit de l'hôtel DuPeyrou, il y a toute une cité de cheminées, tout un petit village aux toits serrés. Des mouettes parfois s'y posent, quand l'hiver est d'ouate, et des hirondelles quand le printemps pépie. Aujourd'hui, l'oiseau de Minerve y trône dans la gloire d'un automne rayonnant. Sous les lambris dorés, une kyrielle de bouquins reposent en paix. Mais ils vivent d'une vie intense, quoique feutrée. Autour d'eux naviguent lentement des bâtiments de sapience qui stoppent de temps en temps, relâchent devant un bouquin folâtre ou font escale devant un roman. On parle à voix de velours, l'habit noir est nombreux, le lustre scintille autant que les lunettes, et les miroirs profonds sont devenus des puits de science.

Que le jardin ait mis toutes ses séductions à la fenêtre, que le soleil d'automne poudroie en lumière d'or, qu'il fasse, enfin, le temps le plus doux de l'année, le docte bibliophile s'en bat le binocle d'une main parcheminée. Sa joie est dans les beaux papiers, ses délices sont dans les numéros en chiffres romains, sa volupté dans la faute d'impression de l'exemplaire rarissime.

C'est que dans ce salon somptueux où l'or vert, et jaune, et rouge, sont prodigués à tous les panneaux, c'est un banquet qui est servi. Le silence lui-même est d'or. D'or aussi, les moulures qui brillent comme brillent les crânes qui ont la docte luisance des vieux globes terrestres jaunis, et il palpite tout alentour je ne sais quelle docte poussière d'érudition, rappel lointain de la poudre des perruques blanches aimées des fantômes de jadis. Ils se sont réfugiés au plus profond des glaces, fantômes gracieux des bals du temps passé, ils flottent dans les aquariums du souvenir, cachés, le jour, par le cadre d'or du miroir, comme des acteurs par les portants des coulisses.

Quand le soir aura envahi le salon, quand la lueur des réverbères du jardin accrochera ici et là une moulure dorée, quand le jet d'eau seul fera entendre son petit sanglot de bonheur, alors les fantômes sortiront à petit bruit de soierie, et... croyez-vous qu'ils compulseront les livres ?

Pas du tout, Voyant boire à la terrasse d'en dessous, ils regretteront de n'avoir ni corps ni cravate, et de ne pouvoir y mettre, ni devant ni derrière...

OLIVE.

POUR LES ÉCOLES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Le Conseil fédéral demande un crédit de 170.000 fr.

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Si un nombre notable de Romands établis à Berne éprouvent le besoin — pour des motifs tout à fait particuliers d'ailleurs — de faire donner à leurs enfants une instruction en français, à plus forte raison, les Suisses émigrés dans certains pays désirent-ils que leur progéniture garde avec la mère-patrie ces liens que l'enseignement de la langue maternelle, de la géographie, de l'histoire recréent ou renforcent.

Voilà pourquoi, depuis un peu plus de cent ans, apparurent en Italie surtout, en Espagne aussi, en Egypte et en Amérique du sud des « écoles suisses ».

Sans doute, les circonstances sont diverses qui ont incité nos compatriotes à ouvrir et à faire vivre de leurs deniers une modeste école. Souvent — c'est le cas en Italie notamment — ces établissements doivent leur existence à une petite communauté protestante. Ou bien des entreprises industrielles et commerciales, des succursales de grandes maisons suisses ont voulu donner à leurs employés, à leurs ouvriers transplantés avec elles, l'occasion d'instruire leurs enfants selon les programmes et les méthodes du pays. Ainsi, l'école de Ponte-San-Pietro, près de Bergame, avec dix élèves, est liée à une grande filature dont le propriétaire est venu du canton de Glaris. Celle de la Penilla, en Espagne, qui abrite sept élèves seulement, est rattachée à la maison Nestlé. Il s'agit là d'établissements qui ont un caractère bien particulier et un rayonnement limité.

En revanche, les écoles suisses de Catane, de Gênes, de Luino, de Milan, de Naples, celles du Caire et d'Alexandrie, de Barcelone, de Lima et de Santiago-du-Chili, sont plus que des foyers de vie helvétique, elles sont de véritables centres d'attraction. L'école de Naples, par exemple, avec ses 219 élèves, ne compte que 24 petits Suisses, pour 194 Italiens et un Américain.

A Gênes, la prédominance des étrangers — je l'ai constaté lors d'un récente visite — est très forte aussi. Milan, qui détient le record de la fréquentation en Italie avec plus de 300 élèves, compte 103 Suisses. En revanche, l'école de Catane n'abrite que des Suisses, mais au nombre de neuf seulement, répartis en six classes du degré primaire et deux du degré secondaire.

L'école suisse de Rome date seulement de 1945. Elle a 26 élèves inscrits pour l'automne prochain. A Luino enfin, où l'école fut ouverte par une fabrique de cotonnade pour occuper plus tard les locaux édifiés pour les besoins de la paroisse protestante, on compte 14 élèves, dont 13 Suisses.

~~~

Hors d'Italie, nous trouvons la plus importante école suisse à Barcelone, avec 382 élèves, dont 76 Suisses seulement, et 14 maîtres dont 10 Suisses. A Alexandrie, il y a 59 enfants, dont 55 Suisses ; au Caire 36, dont 25 Suisses.

En 1939, une école suisse s'ouvrit à Santiago-du-Chili dès que nos compatriotes ne purent plus envoyer leurs enfants à l'école allemande de cette ville. Elle reçoit aujourd'hui 120 élèves, dont 45 Suisses.

Plus récente encore l'école de Lima, fondée en 1941 et qui connut rapidement le succès puisque le nombre des élèves passa sans tarder de 16 à 115.

Ces indications prouvent que les écoles suisses sont fort appréciées puisque nombreux sont les parents qui, sans être Suisses, désirent faire bénéficier leurs enfants de l'enseignement qu'on y donne. Le programme est chargé et exige des élèves un effort considérable.

Les différents buts scolaires que nos écoles s'efforcent d'atteindre — instruction primaire et secondaire suffisante, préparation à l'admission aux écoles moyennes de Suisse et de l'étranger, étude particulière des langues, de l'histoire, de la géographie de la Suisse — ont pour effet d'imposer aux élèves un horaire extrêmement chargé, lequel dépasse, sans doute, celui des élèves des écoles de notre pays. Dans bien des cas, l'horaire des élèves de 4me année prévoit déjà 35 heures de leçons par semaine, pour atteindre 40 heures et même davantage dans les classes supérieures. Cependant cette préparation donne de bons résultats. Nos écoles constatent avec une satisfaction compréhensible que ceux de leurs anciens élèves qui se présentent aux examens d'admission des écoles moyennes de Suisse et de l'étranger les subissent régulièrement avec succès et très souvent avec distinction.

~~~

Ces renseignements, nous les tirons du message que le Conseil fédéral adresse aux Chambres pour leur demander une plus forte subvention en faveur de nos écoles à l'étranger qui, elles aussi, connaissent les difficultés nées de la guerre.

Un premier subside de 10,000 fr., voté en 1922, fut augmenté plusieurs fois pour atteindre 60,000 fr. en 1945. Mais cette somme est insuffisante. Non seulement, plusieurs de ces écoles sont en déficit, mais elles ont grand-peine à recruter le personnel enseignant faute de pouvoir mettre les maîtres au bénéfice d'une pension de retraite. En outre, il faut prévoir la création de nouvelles écoles, la construction de bâtiments, l'agrandissement des bâtiments actuels, la fourniture de matériel, etc.

Bref, prenant en considération tous ces éléments, le Conseil fédéral demande aux Chambres un crédit de 170,000 fr. qui se décompose comme suit :

Subvention ordinaire et couverture des déficits extraordinaires : 64,000 fr.; assurance vieillesse des maîtres et indemnités aux membres du conseil de fondation : 76,000 fr.; contribution aux frais de voyage des maîtres se rendant en Suisse pour un séjour de vacances : 4500 fr.; commission fédérale des écoles suisses à l'étranger : 2500 fr.; visite des écoles par des délégués spéciaux du département de l'intérieur : 2000 fr.; autres subventions extraordinaires : 21,000 fr.

G. P.

(Lire la suite en 6me page)
~~~

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.
ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

A LOUER

A louer pour tout de suite ou date à convenir un grand garage, quartier des Draizes. — S'adresser par téléphone No 6 16 14.

A LOUER

tout de suite, au centre des affaires, grand atelier ou entrepôt avec bureaux attenants. Issues sur deux rues.
Faire offres sous chiffres R. S. 342 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés, attention

A remettre bel appartement, confort, avec reprise de mobilier moderne. Adresser offres écrites à H. M. 332 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

Qui échangerait au printemps 1947, un appartement moderne de quatre pièces, dans maison d'ordre, au Locle, contre un de deux ou trois pièces, à Corcelles, éventuellement Peseux. - Adresser offres écrites à F F 287 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un
APPARTEMENT
aux environs de Neuchâtel contre un logement de deux pièces sans confort en ville.
Adresser offres écrites à J. Y. 355 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre

à louer meublée à demoiselle. — S'adresser entre 19 h. et 20 heures à la « Résidence » 37, 2me étage No 30.

A louer, à monsieur ou demoiselle sérieux(se) une belle
GRANDE CHAMBRE
chez Mme Zwahlen, faubourg de la Gare 3.

Grande chambre

indépendante, eau courante, meublée ou non. Evole 5, rez-de-chaussée.

Chambre meublée

confort, Orangerie 2, visites dès 19 heures.

Jolie CHAMBRE pour monsieur. Hôpital 6, 4me, Knöferl.

Garde-meubles

Grande chambre à louer pour cet usage. Adresser offres écrites à C. B. 363 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

On cherche pour tout de suite
CHAMBRE
avec ou sans PENSION. Case postale 163, Neuchâtel

A louer une belle chambre avec pension pour jeune fille. Adresser offres écrites à H. E. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 15 octobre, à louer
deux belles chambres
avec pension soignée, pour employé de bureau. Rue Coulon 8, 3me. Tél. 5 27 93

Etudiant

protestant cherche chambre pour le 14 octobre à Neuchâtel, avec ou sans pension, même en dehors de ville. Ecrire à Jean Pascalis, 15, route de Chêne, Genève.

Où trouverai-je ?

une jolie petite chambre, éventuellement avec pension, si possible au centre. Je serai absent chaque semaine du samedi au lundi. Werner Forster, rue du Trésor 7.

Jeune
étudiant suisse,
en bonne santé
et de bon caractère,
cherche
chambre avec pension
exclusivement
dans bonne famille.
Si l'offre est satisfaisante, on est prêt à donner un bon prix.
Offres sous chiffres
X. 9520 Q. à Publicitas, Neuchâtel.

Pension-restaurant

Mme S. BAILLODS
19, RUE DU SEYON
CUISINE BOURGEOISE

DEM. A LOUER

Appartement

d'une chambre et cuisine, avec ou sans confort, est demandé par personne tranquille. Offres écrites sous L. A. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille tranquille, de trois personnes sans enfants, cherche un
appartement
de trois chambres avec dépendances, dans le haut de la ville, pour date à convenir. Adresser offres écrites à H. B. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche
Chambre meublée
ou non. — Offres à Mme Charplé, Beaux-Arts 19.

PRESSANT
On cherche, près de la gare,
belle chambre ensoleillée
et chauffée, ayant téléphone et salle de bains dans l'appartement. On prendrait le petit déjeuner. Faire offres à Verdan, Malvilliers.

OFFRES D'EMPLOIS

ÉBÉNISTES MACHINISTES
ainsi que manœuvres, ayant déjà travaillé sur le bois, seraient engagés tout de suite. Place stable. S'adresser à J. Vuillemin, Draizes 80.

OUVRIÈRES ET JEUNES FILLES

sont engagées tout de suite pour fabrication des aiguilles ou apprentissage. S'adresser à la fabrique d'aiguilles de montres **Berthoud-Hugoniot, Universo S. A. No 2, rue du Progrès 51-53, la Chaux-de-Fonds.**

On cherche pour la Fête des vendanges
sommelières
EXTRA
Faire offres à John Urbin, cercle libéral, tél. 5 11 30.

Trois ferblantiers-appareilleurs
un jeune homme

sortant des écoles comme aide à l'atelier,

deux apprentis ferblantiers-appareilleurs

sont demandés pour tout de suite. S'adresser à M. Mentha, ferblantier-appareilleur, Seyon 15.

On demande pour tout de suite ou époque à convenir,

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

connaissant la comptabilité et la correspondance. — Faire offres avec certificats sous chiffres P. 6181 N., à Publicitas, Neuchâtel.

SITUATION LUCRATIVE

Importante maison suisse, bien introduite auprès de la clientèle particulière, cherche un(e)

représentant (e)

pour la vente d'articles de consommation. Bonnes conditions. Introduction soigneuse est assurée. Offres détaillées, avec photographie, sous chiffres F. 71/14 à Publicitas, Zurich.

Correspondant (e)

français, allemand, anglais, habile sténo-dactylographe,
EST DEMANDÉ(E)
POUR DATE A CONVENIR.
Faire offres avec références et prétentions de salaire à case postale, la Chaux-de-Fonds 10529.

Maison de confection
pour hommes engagerait un
employé de bureau

ayant des aptitudes pour la vente, ainsi qu'un jeune homme pour les petits travaux de magasin et les commissions. — Faire offres écrites sous chiffres E. F. 360 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce de la ville
demande une
couturière-retoucheuse
très capable
Adresser offres écrites sous chiffres A. D. 361 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un jeune homme comme
commissionnaire
et pour les petits travaux de magasin. Salaire intéressant. — Adresser offres écrites à T. T. 358 au bureau de la Feuille d'avis.

Emile VAUTHIER & Fils
fabrique de pivotages, DOMBRESSON,
engagerait
rouleurs ou rouleuses

Eventuellement on mettrait au courant.

Atelier de confection des environs ouest de Neuchâtel cherche
couturières ou lingères
et une
remailleuse-stoppeuse

Salaire : Fr. 14.— par jour pour ouvrières habiles et capables. — Faire offres sous chiffres P. 6166 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Vendeurs et vendeuses d'insignes
sont demandés
pour la Fête des vendanges
Très intéressant pour personnes capables et débrouillardes.
S'adresser à la maison PAUL KRAMER, Usine de Maillefer, NEUCHATEL

LOOPING S. A.

manufacture de réveils
CORCELLES (Neuchâtel)
cherche
un horloger complet
un poseur de cadrans

pour grandes pièces
ENTRÉE IMMÉDIATE

Sténo-dactylo

connaissant si possible la comptabilité, est demandée par important commerce de la ville pour entrée le 1er novembre, si possible, ou plus tard ; éventuellement. Place stable.
Adresser offres avec photographie et certificats. Discrétion absolue. — Ecrire sous chiffres S. O. 372 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour le 1er novembre, un
jeune homme

de 15 à 17 ans, ayant fréquenté l'école secondaire, sérieux et de confiance, pour faire les commissions et différents travaux de bureau. Offres avec références sous chiffres P. 6125 N. à Publicitas, Neuchâtel.

FAËL S. A., SAINT-BLAISE
engage
ferblantier d'usine
Ecrire ou se présentre à l'usine.

IMPORTANTE MAISON
DE LA PLACE CHERCHE
JEUNE HOMME

âgé de 18 à 20 ans, sérieux et de confiance, pour travaux de bureau faciles et courses. Place stable. —
Adresser offres avec références sous chiffres H. V. 339 au bureau de la Feuille d'avis

Importante entreprise de la Suisse romande cherche, pour son département de propagande, un
jeune employé de bureau

doué d'initiative et d'énergie, de langue maternelle française, mais possédant parfaitement la langue allemande. — Offres manuscrites, curriculum vitae, photographie, traitement désiré, sont à adresser sous chiffres P.G. 35502 L. à Publicitas, Lausanne.

Importante maison de publicité engage pour entrée à convenir
COURTIER

si possible au courant de la branche et bien introduit auprès de la clientèle de Neuchâtel et environs. Jeune homme de 22 à 24 ans, présentant bien, sérieux, de confiance et énergique, est prié de faire offres avec curriculum vitae, références et copies de certificats sous chiffres P. 6116 N., à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNES FILLES

seraient engagées pour travaux de peinture sur émail. Place d'avenir. Rétribution immédiate. — S'adresser à Bijouterie-Email, Petit-Catéchisme 9.

ORFÈVRERIE
Christofle
PESEUX engage :
ouvrières
brunisseuses - polisseuses
jeune ouvrier
débutant ou manœuvre
pour atelier de polissage
Petite-main pour manutention
PLACES STABLES
SE PRÉSENTER A L'USINE

USINE DE GENÈVE cherche
technicien diplômé

comme contremaître d'un atelier de montage de matériel d'installation électrique. Seuls les candidats de moralité, de 35 ans minimum, pouvant diriger avec tact un nombreux personnel féminin, sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sous chiffres K. 92720 X., Publicitas, Genève.

CEM S. A. radios Niesen, Neuchâtel, Draizes 17, engagerait des
MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Faire offres par écrit ou se présenter.

Nous cherchons, pour entrée aussi rapprochée que possible, un jeune
CHEF DE BUREAU
ou premier employé (e)
Seront prises en considération les offres de candidats bien qualifiés et expérimentés (branches accidents, responsabilité civile, si possible également choses). En cas de convenance place stable (éventuellement caisse de retraite).
Faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, références, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée à
LA GÉNÉRALE
SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES
A BERNE
Agence générale de Neuchâtel, Terreaux 7

Nous cherchons pour le 15 octobre une
COUTURIÈRE-VENDEUSE

capable.
Tél. 6 13 16, de 8 h. à midi et de 14 heures à 19 heures.

Jeune homme

est demandé par petite industrie pour travaux faciles. Bons gages.
S'adresser à TECHNOGRAMME, S.A., Bassin 1.

On cherche pour tout de suite une
sommelière
pour restauration. Hôtel du Lac, Auvernier.

Qui se chargerait

de tricoter à la machine quelques douzaines de paires de
bas sport pour enfants ?
Adresser offres écrites à A. B. 338 au bureau de la Feuille d'avis.

Porteur

est demandé par la boucherie-charcuterie « Au bon rôti » la Coudre. Entrée immédiate. Téléphone 5 19 42.

JEUNE VACHER

est demandé pour le 1er novembre. Bon salaire. Bonne occasion de se perfectionner dans la branche. Adresser offres à la direction de l'Ecole d'agriculture, à Cernier.

On cherche pour début d'octobre un
VACHER

S'adresser à M. Miéville, ferme Châtillon sur Bevaix. Tél. 6 62 75.

Je cherche une
JEUNE FILLE

ayant quelques notions de cuisine pour aider à faire le ménage de deux personnes. Libre du samedi soir au lundi matin. Adresser offres écrites à C. D. 369 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour travail de conciergerie, dans fabrique d'horlogerie,
homme de confiance
célibataire, âgé de 25 à 40 ans. Salaire : 190 fr. par mois, nourri, logé. — Faire offres écrites sous B. C. 371 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour la fête des vendanges un
accordéoniste
éventuellement un accordéoniste et un jazz. — S'adresser au café de la Tour.

On cherche pour tout de suite une
employée de maison
capable et consciencieuse. Pas au-dessous de 25 ans. Bon salaire, temps libre réglé.
Offres à Rob. Baumann - Wiedemann, boucherie, à Wasser, Zurich-Höngg.

On cherche dans ménage de quatre personnes (jardin) une
JEUNE FILLE
désirant apprendre l'allemand. Vie de famille, jolie chambre chauffée, bons gages et temps libre réglé. Mme C. Tanner, Goldbacherstrasse 62, Küsnacht (Zurich). Tél. 051 911 253.

Bobineurs

sur moteurs et appareils électriques seraient engagés tout de suite. Places stables et bien rétribuées pour ouvriers qualifiés. — Faire offres à P. Aeschbacher, atelier électro-mécanique, à la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suisse allemand, employé de banque diplômé, cherche place dans
banque, commerce ou industrie
pour se perfectionner dans la langue française. Entrée le 1er novembre 1946. — Offres avec salaire sous chiffres Z. R. 4690 à Mosse-Annonces S. A., Zurich.

Jeune homme, âgé de 23 ans, actif, débrouillard, en possession du permis de conduire, cherche
représentation

de préférence en mécanique. — Faire offres écrites sous chiffres R. J. 356 au bureau de la Feuille d'avis.

ARCHITECTE

suisse, établi en France, depuis vingt ans, désireux de rentrer au pays, s'intéresserait à situation sérieuse et stable (chef d'agence, collaboration, association) chez un confrère ou dans une entreprise ; de préférence région de Neuchâtel ou du lac Léman. Echangerait ou céderait son cabinet en Normandie (importants travaux assurés). — Faire offres d'urgence sous chiffres P. 6171 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Demoiselle d'un certain âge, sérieuse et en bonne santé, parlant deux langues, cherche place de
gouvernante de maison
chez monsieur seul, pour le début de novembre. A déjà occupé places analogues pendant des années. Adresser offres écrites à A.B. 364 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

âgée de 16 ans, Suissesse allemande, cherche place dans ménage si possible avec magasin d'alimentation, pour compléter ses connaissances en français. Vie de famille désirée. Faire offres sous chiffres AS 723 Fb Annonces Suisses S. A., Fribourg.

JEUNE COMMERÇANT

avec formation commerciale et connaissances pratiques (langue maternelle allemande) cherche place provisoire à Neuchâtel ou environs. Adresser les offres sous chiffres A. 57988 Q. à Publicitas, Bâle.

Jeune homme, Suisse allemand, sachant le français et l'anglais, cherche place en Suisse romande de
correspondant
et pour divers travaux de bureau. H. Hörler, Theaterplatz, Saint-Gall.

Jeune femme cherche
travail à domicile
(couture aux pièces, comptabilité. Adresser offres écrites à V. X. 365 au bureau de la Feuille d'avis.

Travail à domicile
On cherche personne sachant coudre pour joli travail. On mettra au courant. Adresser offres écrites à J. C. 367 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant travailleur, âgé de 21 ans,
cherche place
dans une industrie ou une entreprise de transports, de préférence à Neuchâtel. Très bonnes connaissances du français, ainsi que connaissances (plus élémentaires) de l'anglais et de l'italien. Entrée pour date à convenir.
Adresser offres écrites à A. D. 291 au bureau de la Feuille d'avis.

Couturière
Jeune fille âgée de 18 ans, diplômée couturière, désirant apprendre le français, cherche place dans
atelier de couture
De préférence, ville de Neuchâtel ou Lausanne.
Faire offres à Mlle Pia Jost, Talachen 403, Nussbaumen-Baden (Argovie).

Bijoutier

entreprendrait des soudages et limages sur articles de bijouterie, ainsi que polissage de briquets. — Adresser offres écrites à L. F. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon vigneron cherche à reprendre pour l'automne 1946 la culture d'environ
20 ouvriers de vignes
Faire offres écrites à A. B. 354 au bureau de la Feuille d'avis.

GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 38

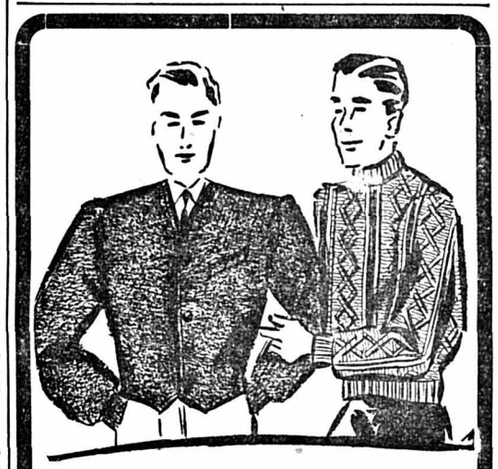

Journées d'automne,
Journées fraîches !
GILET OU PULLOVER
Juste complément de votre élégance
Un très beau choix, de très bons prix
Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Magasinier
Jeune homme marié, ayant de bonnes connaissances générales, débrouillard, très actif, sachant la dactylographie, sérieux et de confiance, cherche emploi stable de magasinier ou travaux exigeant de la responsabilité. Références à disposition. — Adresser offres écrites à J. E. 373 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

COUTURE
Bon atelier demande
apprentie
et
assujettie
Offres à Mlle Brahier, Cernier.

Apprenti (e)

est demandé(e) tout de suite ou pour époque à convenir par étude de notaires de la ville, pour apprentissage de trois ans. On prendrait éventuellement un (e)
jeune débutant (e)

Faire offres écrites à case postale 6549, à Neuchâtel.

Quelques inscriptions sont encore reçues pour la classe d'apprentis 1947
FAVAG
Fabrique d'appareils électriques S. A.
NEUCHATEL
Apprentissage de la profession de
mécanicien de précision
monteur d'appareils à courant faible
outilleur
dessinateur de machines
Conditions requises : très bonne formation d'école secondaire ou d'école primaire. Nationalité suisse. Age maximum au printemps 1947: 16 ans et demi. Entrée: printemps 1947.
Offres écrites jusqu'au 31 octobre 1946.
Ne se présenter que sur invitation spéciale.

PERDUS - TROUVÉS

Prière à la personne en possession de la paire de
GANTS
en peau de daim jaune, oubliés en ville ces derniers jours de bien vouloir la remettre à la laiterie de la Treille. Récompense.

Trouvé une
montre-bracelet
La réclamer avenue Soguel 11, Corcelles, 1er étage, contre frais d'insertion.

Perdu une
BAGUE CHEVALIÈRE
or avec monogramme, souvenir de famille. La rapporter contre très bonne récompense au poste de police.

AVIS MÉDICAUX

Dr Descœudres
Corcelles
ne reçoit pas
vendredi 27 septembre
et samedi 28 septembre

Dr QUINCHE
ne reçoit pas aujourd'hui

Georges Bernhard
médecin - dentiste
ABSENT
jusqu'au 26 octobre

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf

Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin

Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

Avis aux agriculteurs neuchâtelois

Main-d'œuvre

Les agriculteurs qui s'intéresseraient à recevoir dans leur famille des jeunes gens, d'origine française, fils d'agriculteurs ou élèves d'écoles d'agriculture, au courant des travaux de la campagne, sont priés d'en informer le département de l'agriculture, château de Neuchâtel, jusqu'au mardi 1er octobre 1946.

Ces jeunes gens, au nombre d'une quarantaine environ, âgés d'au moins 17 ans, feraient un stage d'un an chez l'agriculteur et ceci au pair et moyennant une modeste rétribution.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole complémentaire des Arts et Métiers

Collège de la Maladière

COURS DU SOIR

A. Cours de préparation à la maîtrise fédérale pour patrons et ouvriers :

a) Cours de pratique des affaires pour toutes professions (correspondance, droit, tenue des livres), le lundi et le jeudi de 19 h. 45 à 21 h. 45 ; 90 heures au total, Fr. 25.—.

B. Cours de perfectionnement :

a) Cours de coupe pour dames ;
b) Cours de dessin pour mécaniciens ;
c) Cours de technologie pour mécaniciens ;
d) Cours de dessin artistique supérieur ;
e) Cours de dessin de construction de bâtiments ;
f) Cours de technologie pour appareilleurs-ferblantiers ;
g) Cours de technologie pour installateurs électriciens ;
h) Cours de statique et béton armé.

Tous ces cours sont d'une durée de 40 heures et sont au prix de Fr. 15.—. Ils débuteront au commencement d'octobre, les participants seront avisés personnellement de la date exacte. S'inscrire auprès du directeur, M. Louis Bura, tél. 5 25 46.

Mise au concours

Le poste de maître de technologie et dessin pour apprentis de la branche horlogère est mis au concours.

Conditions légales.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'école, tél. 5 25 46.

Les offres de services avec curriculum vitae sont à adresser à M. Uebersax, président de la commission de l'école, avenue de la Gare 1a, jusqu'au 30 septembre 1946, à 18 heures.

Neuchâtel, le 20 septembre 1946.

LA COMMISSION.

COMMUNE de BÔLE

Mise au concours

Poste de garde communal

(garde police et concierge).

Le cahier des charges peut être consulté chez le soussigné auquel les offres doivent être adressées jusqu'au 15 octobre 1946.

Le directeur de police :
J.-P. MICHAUD.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Pierre Neuenschwander de construire une maison familiale à la rue Bachelin, sur l'art. 6506 du plan cadastral.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 12 octobre 1946.

Police des constructions.

Baux à loyer
au bureau du journal

IMMEUBLES

A VENDRE

à Saint-Blaise IMMEUBLE

trois appartements, confort moderne, garage, jardin, vigne. — S'adresser Etude Gaston Clottu, Saint-Blaise. Tél. 7 53 56.

BEAU TERRAIN

situé à l'avenue des Alpes 700 m² à vendre. Conviendrait pour construction d'une villa ou maison familiale. Vue magnifique et imprenable. Prix et conditions avantageuses.

Offres écrites à L. L. 273 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON

à vendre aux Verrières une maison bien située, en bon état, trois pièces, cuisine et dépendances, jardin, 561 m², prix très avantageux.

Adresser offres écrites à T. O. 322 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter ou à louer une

ancienne maison

éventuellement transformable. Cinq à huit pièces ou deux logements avec terrain à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à M. G. 324 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

On demande à acheter à Neuchâtel ou localité environnante du Vignoble un immeuble locatif en bon état. — Adresser offres avec renseignements détaillés sous chiffres P. 6050 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE A CHANÉLAZ

(territoire de Cortaillod)

UNE VILLA de quinze pièces, bains, dépendances, eau, électricité, pouvant être transformée en deux logements, verger et jardin de 2797 m², assurance de base Fr. 39,000.— ;

UNE VILLA de treize chambres, eau courante dans les chambres à coucher, bains, petit atelier, toutes dépendances, pouvant être transformée en plusieurs logements, jardin d'agrément, verger et terrasse de 3500 m², assurance de base Fr. 61,000.—.

Pour visiter, s'adresser à Chanélaz (arrêt du tram No 5, Areuse) et pour traiter à l'Etude de Me Albert de Coulon, notaire, à Boudry.

A vendre dans un centre touristique de la Gruyère

joli chalet

de cinq chambres et cuisine, chauffage central, téléphone, cave et remise, de construction récente. Situation de tout repos à cinq minutes d'un lac, superbe vue. Conviendrait pour vacances d'été et d'hiver. — Adresser offres écrites à W. T. 362 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Echallens

GRANDE MISE DE BÉTAIL DE MONTAGNE

Jeudi 10 octobre 1946, dès 9 h. 30 précises, devant leur domicile à Echallens, MM. Jules Magnenat et fils, amodiateurs, exposeront en vente aux enchères publiques, tout leur bétail de montagne, soit :

Trente-cinq jeunes et bonnes vaches portantes, prêtes ou fraîches.
Vingt-cinq génisses portantes pour l'automne ou l'hiver prochain.

Tout ce bétail est de premier choix ; plusieurs têtes avec papiers d'ascendance et certificats de tuberculination.

Terme pour le payement : Les conditions sont déposées en l'Etude du notaire soussigné.

Echallens, le 28 août 1946.

Georges VEYRE, notaire.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'un magasin de laines

Le lundi 30 septembre 1946, dès 14 h. 30, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques **à la rue du Trésor No 2 :**

L'agencement et les marchandises d'un magasin de laines et mercerie, soit : banque de magasin, deux corps de vitrines avec armoires, casiers, layette, etc. ; un lot d'écheveaux de laine ; un lot de coton ; bas, chaussettes, sous-vêtements, costumes de bain, mercerie diverse, aiguilles, boutons, soie à coudre, fil, coton et laine à repriser, ainsi que de nombreux autres articles.

La vente aura lieu en bloc.

Le magasin pourra être visité par les amateurs le matin de l'enchère, de 9 h. à midi.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : A. HUMMEL.

A VENDRE

A vendre une

belle nichée de petits porcs

de sept semaines chez Jean Ruchti, Engollon.

URGENT. — Pour cause de départ,

A VENDRE

lits, sommiers métalliques, desserte sculptée, table en bois dur, radio « Albis », vélo de dame, vélo d'homme, machine à coudre, mannequin, planche à repasser, cinq caisses éternit, fers à repasser avec supports, divers objets, batterie de cuisine four électrique, fourneau à pétrole, deux scies, lessiveuse. S'adresser rue du Lac 2, Peseux.

Meubles

Pour cause de rupture de fiançailles, à remettre tout de suite une superbe

chambre à coucher

très moderne sur socle avec literie complète de 1re qualité. Le tout à l'état de neuf. Prix très intéressant si l'on paie comptant.

Faire offres sous chiffres P 6166 J à Publicitas S.A., Neuchâtel.

A vendre un

vélo de course

bon état, pneus neufs.
Adresse : G. Sandoz, Neubourg 15.

Piano

à vendre Fr. 480.— ; beau modèle, à l'état de neuf. Mme Visoni, Parc 9 bis, la Chaux-de-Fonds. Tél. 2 39 45.

A vendre une

belle génisse

à terme. Tél. 6 63 05.

A vendre une

cuisinière à gaz

moderne, trois feux, un four.

S'adresser rue de Neuchâtel 49, Peseux, rez-de-chaussée à droite.

SWEDA

EST PLUS QU'UNE CAISSE ENREGISTREUSE

Savez-vous que cette caisse enregistreuse suédoise, du dernier perfectionnement, peut être montée en fabrique selon vos désirs et livrée dans le plus bref délai ? Une augmentation de votre personnel n'exige pas une nouvelle caisse, car il vous est possible de faire faire à votre SWEDA jusqu'à neuf enregistrements différents. Elle est petite et peut être facilement placée partout. Quand me permettrez-vous de vous présenter la SWEDA, sans aucune obligation ? Demandez prospectus, s. v. pl.

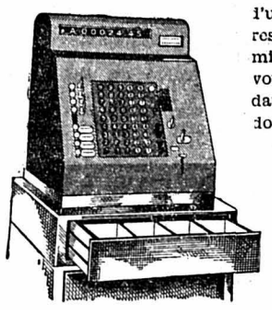

Le prix de début d'une SWEDA correspond à vos premiers besoins si vous lui demandez davantage, elle vous donnera satisfaction contre un petit paiement supplémentaire

Hans Baldegger Berne

Caisses enregistreuses et machines à calculer
Angle Seilerstrasse - Kapellenstrasse, tél. 2 55 33

A vendre une

machine à coudre

« Elna », n'ayant jamais été employée, 125 v.

Adresser offres écrites à O. F. 359 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

superbe vélo

de luxe, d'occasion. Etat de neuf. Bons pneus. Pour visiter : tous les soirs depuis 19 heures, et samedi après-midi. Demander l'adresse du No 357 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

TAUREAU

de 22 mois. Bon reproducteur, avec le cahier fédéral. Adresse : Edgar Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 7 21 28.

A vendre superbe

SMOKING

à l'état de neuf, grandeur moyenne. Rue de Neuchâtel 49, Peseux, rez-de-chaussée à droite.

Minox

avec film et photomètre. Adresser offres écrites à L. P. 343 au bureau de la Feuille d'avis.

Très belle

armoire ancienne

double, en noyer ciré, à vendre faute d'emploi, ainsi que tringles pour tapis d'escalier. Téléphone 5 49 81.

A vendre, cause de non-emploi,

billard

Morgenthaler, parfait état, bas prix. Demander l'adresse du No 315 au bureau de la Feuille d'avis.

Bouillottes

en caoutchouc rouge

Qualités anglaise et américaine

GRAND CHOIX

DROGUERIE Burkhalter
St Maurice 4 NEUCHATEL

PNEUS DE VÉLO

1re qualité, caoutchoutés à neuf, vente libre, 24 fr. pièce. Garantie quatre mois. Rabais pour marchands. A. Hitz, Burstwiesenstrasse 49, Zurich 3.

A vendre belle

nichée de porcs

de huit semaines. S'adresser à Robert Fallet, agriculteur, Dombresson.

A vendre

grille en bois

environ 25,000 m², ayant servi pour étendage de tourbe. S'adresser : Ed. Zublin et Cie S. A., Martel-Dernier.

A vendre une

baignoire

émaillée blanche, en parfait état. Prix : 150 fr. — Demander l'adresse du No 366 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

MOTO

« Peugeot », 500 TT, modèle récent, à l'état de neuf, avec plaque et assurance pour 1946 payées. Adresser offres écrites à X. P. 350 au bureau de la Feuille d'avis.

FUMIER

A vendre 800 pieds de fumier de vache. A enlever à volonté. — Jules Leuenberger, Fontaines (Val-de-Ruz).

Huile de graissage

spéciale pour tracteurs agricoles, à vendre à des conditions très intéressantes. S'adresser : Compagnie viticole S. A., Cortaillod. Tél. 6 41 86.

A vendre une

« OPEL »

6 cylindres, 10 CV, conduite intérieure, quatre portes, modèle 1936, taxe et assurance payées, le tout en très bon état. — Pressant. S'adresser : Téléphone 5 47 93 ou 5 49 12.

A vendre un

vélo de dame

pneus d'avant-guerre, 120 francs,

violon

parfait état, 35 fr. Pressant. — S'adresser à Mme Jeannet, Ecluse 1, Neuchâtel.

Bon lit

deux places, complet, y compris literie, à vendre. Demander : Tél. 7 15 69, Savagnier.

A vendre un

potager à bois « Eskimo »

à l'état de neuf, ainsi qu'un

pousse-pousse « Wisa - Gloria »

Louis Borel, Meunier 5, Peseux.

Oignons blancs

beaux plantons à 1 fr. le cent. Expéditions. — M. Haussener, horticulteur, Echallens. Tél. 4 13 07.

Moût de pommes

frais sortant du pressoir — Fr. 0.35 le litre + verre

Zimmermann S.A.

---

géante améliorée de « Kusnacht » à côtes rouges. Rhubarbe-framboise à petites côtes rouges, hâtives, la plante 1 fr. 80, dix plantes 16 fr. — Expéditions soignées. Pépinières W. Marlétaz, Bex. Tél. 5 22 94

Occasion pour fiancés

A vendre pour cause de départ, une très belle chambre à coucher moderne, neuve. — Adresser offres écrites à D. U. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Guitare hawaïenne

et mandoline à vendre, en parfait état. S'adresser faubourg du Lac 39, Neuchâtel.

Manteau de fourrure

entièrement neuf, façon ample et élégante, seulement 295 fr. Serait réservé contre petit acompte jusqu'au début de l'hiver. Envoi à choix sans engagement.

E. Schoder, Bâle, Falknerstrasse 26.

A vendre

TAUREAU

de 18 mois avec le cahier fédéral.

S'adresser à Fritz Matthey-Girard, Petit-Savagnier.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

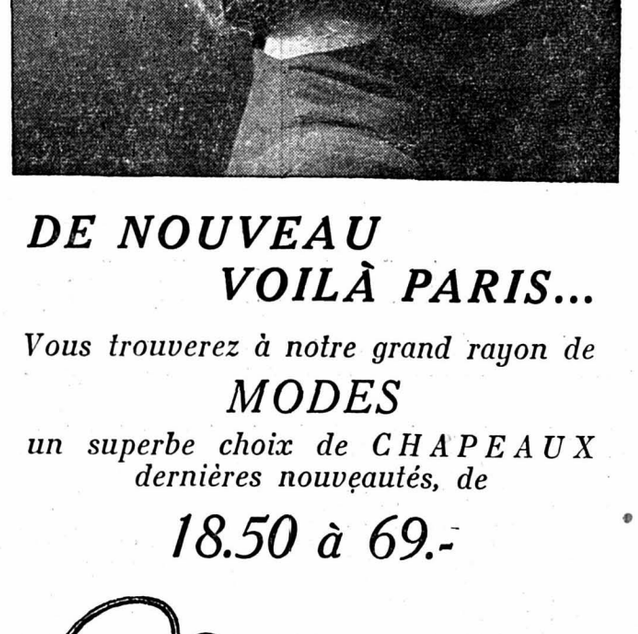

DE NOUVEAU VOILÀ PARIS...

Vous trouverez à notre grand rayon de

MODES

un superbe choix de CHAPEAUX dernières nouveautés, de

18.50 à 69.-

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Pour la chasse

le bon soulier chez

Kurth

Neuchâtel

Pressant

A remettre au plus tôt, pour cause de départ, un petit commerce d'épicerie. Situation pour dame ou demoiselle seule. Adresser offres écrites à J. J. 347 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« FORD » 1936

6 H.-P. en parfait état, conduite intérieure, moteur revisé, plaque et assurance payées. S'adresser : Garage de la Rotonde, Neuchâtel, tél. 5 27 44.

TUYAUX BOUCHÉS

Instantanément remis en état avec le produit spécial de la

Beaux choux-raves beurrés

à vendre, par petites et grandes quantités. Prix du jour. S'adresser : William Moser, la Jonchère. Tél. 7 15 03.

A vendre une

MOTO

500 latéral, bon état de marche. Bas prix. Adresser offres écrites à H. C. 368 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

« FIAT »

6 cylindres, 13 CV, conduite intérieure, quatre portes, en bon état. S'adresser : garage Stauffer, Serrières. Tél. 5 30 73.

Pour vos IMPRIMÉS

Une seule adresse

L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1er étage
Tél. 5 12 26

DEMANDES A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une **vitrine à mercerie avec tiroirs** en parfait état de propreté et d'entretien. Hauteur maximum 2 m. 20, longueur maximum 4 m. ; ou deux vitrines de 2 m. environ. Adresser les offres à case postale 787, Neuchâtel.

On demande à reprendre ou éventuellement à acheter

commerce de laiterie

avec produits laitiers et épicerie.

Accepterait aussi place de gérant dans commerce analogue.

Offres sous chiffre P. 18.158 F. à Publicitas, Fribourg.

On demande à acheter

char à ridelles

à ressorts, ou une voiture.

Adresser offres écrites à J. G. 353 au bureau de la Feuille d'avis.

ACHAT - VENTE ÉCHANGE

de meubles d'occasion

Au Bûcheron

J.-P. EVARD Ecluse 20

On cherche à acheter une

machine à coudre

électrique ou autre. — Adresser offres écrites à G. H. 370 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

« TOPOLINO »

ou autre voiture, jusqu'à 7 CV.

Faires offres détaillées avec prix sous chiffre P 6150 N à Publicitas, Neuchâtel.

Antiquités Schneider

ÉVOLE 9 - Neuchâtel

ACHAT - VENTE
ÉVALUATION
DISCRÉTION

POUSSETTE

crème, moderne. Fr. 80.— à 100.— demandée.

Adresser offres écrites à R. D. 348 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Constant CUCHE remercie très sincèrement tous ceux qui, de près et de loin, les ont entourés de leur affection pendant leur deuil.

Nos beaux

Manteaux

font l'admiration de tous

☆

Modèles vagues ou cintrés pure laine, très belles coupes depuis

Fr. 139.-

La Soie
TISSUS · CONFECTION · LINGERIES
J. VUILLEUMIER · BOURQUIN
Rue des Epancheurs
NEUCHATEL

NOUVELLES DE L'ÉCRAN

ALIDA VALLI PART POUR HOLLYWOOD

L'actrice italienne Alida Valli, qui avait été l'objet d'une enquête pour son passé politique, a été libérée de tout soupçon et a obtenu un visa pour se rendre en Amérique, où elle a été engagée par une grande compagnie cinématographique d'Hollywood.

AU PALACE : « L'IDIOT »

« Toujours la crème des films français », telle est la formule adoptée par la direction du cinéma Palace pour donner entière satisfaction à ses nombreux clients.

An moment d'ouvrir sa saison 1946-1947, elle ne pouvait donc mieux choisir en vous offrant la primeur des productions les plus remarquables et les plus récentes de la cinématographie française : « L'idiot », un film de Georges Lampin adapté du célèbre roman de Dostoïewsky, avec Edvige Feuillère, Lucien Cœdel. L'atmosphère russe de l'époque 1870 a été créée avec un soin tout particulier et un rare bonheur. L'interprétation magistrale du rôle de Nastasia par Ed. Feuillère est un élément de plus pour le succès de ce film.

N'attendez pas à la dernière minute pour venir applaudir l'une des plus marquantes réalisations du cinéma français actuel.

SARAH CHURCHILL TOURNE EN ITALIE

Miss Sarah Churchill, fille aînée de l'ancien premier ministre britannique, est arrivée cette semaine à l'aéroport de Ciampino afin de jouer le rôle principal dans le film « Daniele Cortis ».

AU REX : « L'INSOUMISE »

Bette Davis, actrice dont les triomphes ne se comptent plus, paraîtra sur l'écran du Rex jusqu'à mardi dans un rôle où elle excelle : celui d'une jeune femme à la beauté provocante, dévorée d'ambition, créature ardente et cruelle, mais qui, lorsqu'elle sera enfin touchée par l'amour, se révélera capable de tous les sacrifices pour sauver celui qu'elle aime. Mais que de luttes et de drames avant que « L'insoumise » abdique son orgueil et devienne une femme comme les autres.

Ce film audacieux par son sujet a été mis en scène par William Wyler ; l'on peut donc être assuré en voyant ces deux grands noms associés que le résultat ne peut être que parfait.

Henry Fonda, que nous verrons bientôt en vedette de premier plan, et George Brent sont les partenaires de celle qu'admire sans restriction le monde entier. Parlé français.

MARIA MONTEZ INCARNERA ANTINÉA

Seymour Nebenzahl annonce que Maria Montez (actuellement en France avec son mari Jean-Pierre Aumont) sera la vedette d'une nouvelle version de l'« Atlantide » qui sera tournée en novembre.

Rappelons que l'« Atlantide » fut déjà tourné deux fois, une première fois par Jacques Feyder avec Napierkowska dans le rôle d'Antinéa ; une seconde fois par Pabst avec Brigitte Helm.

Maria Montez viendra ensuite tourner un film en France avec Jean-Pierre Aumont.

A L'APOLLO : « ROME, VILLE OUVERTE »

Bien que « Les bourreaux meurent aussi » et « Jéricho » se soient révélés films de grande classe, la direction de l'Apollo avait décidé de ne plus présenter des films de ce genre; mais, après avoir vu « Rome, ville ouverte » lors de son passage à Lausanne, elle a jugé bon de faire une exception en faveur de ce film sensationnel réalisé par un groupe de cinéastes italiens faisant partie de la Résistance dans le but de montrer au monde ce qui se passa à Rome sous l'occupation nazie. Les événements qu'on y narre sont des épisodes réels.

Drame de la Résistance certes, mais aussi drame de l'amour car on y voit une jeune Italienne, tombée aux mains des Allemands, dénoncer, sous l'influence de stupéfiants, son ami, chef de la Résistance. Mais à côté de tant d'ombre il y a beaucoup de lumière grâce à la grande figure d'un prêtre et de visages d'enfants prêts à tout subir pourvu que revive la liberté.

« Rome, ville ouverte » un film qui restera gravé dans tous les cœurs.

DIX MILLE GRÉVISTES A HOLLYWOOD DEPUIS JEUDI

La « Conférence des syndicats de studios » de l'A.F.L., comprenant 10,000 membres, a ordonné la grève jeudi et a placé des piquets de grève devant les sept plus importants studios d'Hollywood: Metro Goldwyn Mayer, Warner Brothers, R.K.O., Columbia, Paramount, Universal et Twentieth Century Fox.

La grève a été déclenchée à la suite du renvoi de 1500 menuisiers et peintres qui avaient refusé de travailler sur des plateaux établis par des ouvriers du syndicat rival.

† Jules Raimu

On gardera de Jules Raimu le souvenir qu'avaient nos pères de Hyacinthe, de Daubray, de Lassouche. Son nom éveillera des sourires de plaisir mélancolique, des sourires mouillés de tendresse, écrit Robert Kemp dans le « Monde ». C'est ainsi que nous songeons à Brasseur, à Pauley ou à Max Dearly. Il n'était pas toujours commode. Avec le succès, un orgueil d'enfant lui était venu, qui ne tolérait plus les reproches les plus amicaux, ni les réticences. Vrai oursin de sa Méditerranée, il dressait brusquement tous ses piquants. Le chagrin que cause sa mort s'accroît du regret de n'avoir pas fait sa paix avec lui.

Il surclassait ces comédiens fameux. Eux tiraient parti d'une disgrâce, nez plantureux, ventre encombrant, œil hors cadre. Raimu n'avait ni anomalie, ni tic cultivé. Sa seule singularité profitable était sa voix de chantre, souterraine, funèbre, gouailleuse ou lamentable, dont la sonorité donnait la joie. Il était « nature » avec une continuité et une perfection miraculeuses. Sans effort, et vous eussiez dit sans étude. Il vivait sa vie, en scène, de fils du soleil et de la mer, traînant sa marche chaloupée de marin au long cours qui retrouve le pavé ; bâillant, grognant, plaintif... Dans « Marius », berceau de sa gloire, il amenait à Paris les parfums du Vieux-Port, les langueurs des pastis, les sursauts de la colère provençale, soudaine et débonnaire, qui lui jaillissait du sourcil, et s'y éteignait aussitôt.

Toujours lui-même, toujours Raimu... Pourtant, d'une diversité extrême. L'apprentissage du caf'-conc' de Toulon, de Marseille, des revues de Rip, du music-hall, l'avait enrichi. Il composait ses personnages avec une intelligence pleine de nuances. L'acteur le plus populaire cuisinait des plats pour les délicats.

Quel dommage que la gloire n'ait pas été sa seule passion ! Et qu'il se soit écarté du théâtre pour se prodiguer à l'écran !... Sa réputation serait encore plus solide. Il commençait à la risquer... Un jour, conscient du péril, il souhaitait d'entrer à la Comédie-Française, de faire un bond immense de Pagnol à Molière et à Labiche. Il n'a pas eu le temps de donner sa mesure, d'imposer son style. Son « Bourgeois gentilhomme » parut triste. Il l'était en effet, car Raimu le peuplait de ses inquiétudes, de son ambition, de son désir de s'instruire et de s'élever. L'entreprise parut pathétique, et pas gaie. Le « Malade » lui réussit déjà mieux, et nous l'eussions sûrement admiré dans « Perrichon » que des soucis d'affaires l'arrêtèrent de répéter.

Oui, un grand comédien ; de ceux qui, morts, défendent leurs rôles, effrayent les prétendants, et demeurent irremplaçables. Il n'avait que soixante-trois ans.

Voici le grand artiste, au moment de son transfert à Paris après l'accident d'automobile dont les conséquences devaient lui coûter la vie.

A la Rotonde, les grands magasins « Aux Armourins » ont organisé une revue de mode

C'est une belle chose qu'une salle richement décorée. Les élégants panneaux, les fleurs, les lumières. Mais que l'animation créée dans cette salle fasse passer à l'arrière-plan cette première splendeur est une chose encore plus appréciable. Il y eut d'ailleurs, au cours de la soirée que nous offrirent les magasins de nouveautés « Aux Armourins » à l'occasion de l'ouverture de saison 1946-1947, une gradation incessante d'intérêt et de plaisir qui a donné au public l'impression d'être vraiment comblé. Tout en se laissant griser par le scintillement d'une gracieuse perfection, les spectatrices étaient pourtant conviées à une sorte de participation, puisque, le lendemain, « Swissair », « Longchamp », « La reporter » ou l'un des nombreux modèles présentés pouvait prendre le chemin de leur garde-robe. Comme d'ailleurs aussi une fourrure de la maison Schrepfer, un bijou de la maison Pfaff ou des chaussures de la Rationnelle, qui tous ont collaboré à cette revue.

Nous espérons que le succès remporté mardi, après-midi et soir, à la Rotonde, engagera les responsables de cette manifestation à récidiver l'année prochaine. Il y a là une tradition relativement nouvelle à Neuchâtel, qu'il est certainement heureux d'entretenir. Et les messieurs ne sont pas ceux qui prennent le moindre plaisir à ce genre de spectacle !

H. P.

De ligne sobre mais très étudiée, cette robe de dîner, avec une mœlleuse cape de fourrure, a très belle allure.

Comme le plaisir de danser et d'être jeune est rehaussé lorsqu'on porte une robe si ample et si claire !

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Sachons lutter contre la maladie

Que de maladies, dans l'existence ! Aucun âge n'est épargné. Aussi est-il nécessaire de savoir lutter contre la maladie, de savoir se soigner et soigner les malades. Combien de femmes, de mères de famille craignent de se tromper dans les soins à donner à un mari souffrant, à un enfant malade ! Que de maris se montrent malhabiles et empruntés, lorsqu'ils doivent soigner un membre de leur famille ! Et les jeunes gens, les jeunes filles, quelles hésitations, quelles craintes, devant le risque d'une intervention malheureuse au chevet de parents malades. Pour toutes ces personnes, les sections de Neuchâtel de l'Alliance suisse des samaritains organisent un cours de soins aux malades.

A la Société des carabiniers du Bas-Vully

(sp.) Dimanche soir s'est déroulée dans la grande salle de l'Ecu, à Praz, la soirée annuelle de la Société des carabiniers du Bas-Vully. Devant une salle comble et menée par l'excellent orchestre « Berna » de Berne, M. Eugène Schmutz, président, ouvrit la soirée en remerciant tous les membres de la société, ainsi que tous les collaborateurs et le Conseil communal qui a bien voulu faire acte de présence.

Voici les résultats proclamés :

Cible militaire: 1. Henri Guillod-Javet; 2. Maurice Guex; 3. Auguste Bôle, vétéran; 4. Louis Schmutz, Nant; 5. Auguste Bôle fils; 6. Louis Bôle; 7. Alfred Couchoud; 8. Auguste Droz; 9. Alfred Chervet; 10. Gottlieb Pfister.

Cible Société: 1. Charles Javet, Sugiez; 2. Henri Guillod-Javet; 3. Louis Bôle; 4. Gottlieb Pfister; 5. Auguste Bôle, vétéran; 6. Rodolphe Guillod; 7. Charles Pantillon; 8. Gottlieb Burri; 9. Auguste Bôle fils; 10. Auguste Droz.

Cible Progrès (50 m.): 1. Auguste Bôle fils; 2. Charles Javet; 3. Lucien Guinard; 4. Walter Guebeli; 5. Gottlieb Pfister; 6. Henri Guillod-Javet; 7. Henri Schmutz; 8. Charles Pantillon; 9. Walter Lanz; 10. Gottlieb Burri.

Le roi du tir pour l'année 1946 est M. Henri Guillod-Javet, à Praz.

Deux membres, soit MM. Alfred Couchoud et Aug. Bôle, de Sugiez, ont reçu un souvenir pour leur cinquante ans d'activité au sein de la Société des carabiniers.

Société suisse des commerçants, groupe de juniors, Neuchâtel

Samedi et dimanche 21 et 22 septembre 1946, a eu lieu à Langenthal le 7me congrès des juniors de la Société suisse des commerçants. Près de 200 membres représentant 14 sections dont celle de Neuchâtel ont assisté à ces journées.

Le samedi après-midi eut lieu la conférence des présidents et le dimanche matin, les participants eurent le plaisir d'entendre un exposé de M. Schmid-Ruedin, conseiller national et secrétaire central de la S.S.D.C. sur le sujet brûlant d'actualité « le réajustement des salaires » ainsi qu'un discours de M. Dietschi, conseiller national sur le sujet beaucoup plus général de la situation de l'employé de commerce. Chaque exposé fut l'objet d'une discussion où prirent la parole plusieurs jeunes commerçants.

Le congrès a élu, pour terminer, le « Vorort » pour l'année 1946-1947 qui sera Winterthour.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23. Gobet, Carmen, fille de Léon, infirmier, et de Thérèse-Léonie née Morel, à Boudry; Prêtre, Roland, fils d'Henri-Emile, galvaniseur, et de Lina-Luise née Bürgi, aux Geneveys-sur-Coffrane; Prêtre, Jacques, aux mêmes; 25. Villoz, Hugues-Albert, fils de Raoul-Albert, boulanger, et de Liseli-Margrith née Rüfli, à Corcelles-Cormondrèche.

PROMESSES DE MARIAGE. — 25. Patrix, Albert-Martin-Antoine, commis, à Neuchâtel, et Germaine-Thérèse Jeangros, à Courgenay (Berne). 26. Freiburghaus, Maurice-Jean, technicien-mécanicien, à Neuchâtel, et Colette-Mathilde Malcotti, à la Sagne. — A la Chaux-du-Milieu : 25. Jeanneret-Gris, Albert-Hermann, agriculteur, et Edith-Marguerite Borel, tous deux à la Chaux-du-Milieu. — A la Tour-de-Peilz: 26. Bouffet, Roger-Pierre, lieutenant de carrière, à Drachenbronn (Bas-Rhin, France), et Simone-Alice Roulet, à la Tour-de-Peilz (Vaud).

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 26. Chervet, Albert, fonctionnaire postal, et Marguerite-Olga Kehrli, tous deux à Neuchâtel. — A Zurich: 21. Schweizer, Ernest, à Zurich, et Katharina Schnyder, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 25. Perret, Marthe-Adèle, née en 1876, rentière, divorcée de Probst, Théophile, aux Brenets.

Veillez à une bonne circulation

du sang. Appréciée depuis longtemps, la **cure de CIRCULAN** a une **action bienfaisante** sur la circulation dans toutes les parties du corps. Une pression trop forte provoque des **battements de cœur** et l'artériosclérose amène des vertiges. Des fourmillements dans les membres sont activement combattus par le **CIRCULAN.** Fr. 4,75, 10,75, cure 19,75 (économie Fr. 4.—). Dans toutes les pharmacies.

Silva
MEUBLES
Robert GIRARD
Saint-Honoré 5 — Tél. 5 40 38
NEUCHATEL
Les prix s'oublient, mais la qualité reste

Communiqués

Une fête sympathique et joyeuse à Peseux

Samedi 28 et dimanche 29 septembre se déroule à Peseux la Fête de la vigne, qui, jeune d'âge, est déjà entrée dans les meilleures traditions du Vignoble neuchâtelois. Celle de cette année ne le cédera en rien à ses devancières. Le point culminant de la manifestation sera le grand cortège fleuri avec ses chars des travaux de la vigne, ses groupes fleuris, ses numéros humoristiques, ses cavaliers et ses ballets. Il circulera deux fois à travers le village et, aucune finance n'étant perçue, on peut être certain que des milliers de spectateurs applaudiront cette fresque réussie de l'automne. Au programme relevons encore les concerts des fanfares de Bienne, du Locle et de Peseux, des accordéonistes et des jodlers. Le soir, à la Grande salle, sera présentée une spirituelle revue, « Ces dames votent », avec le concours de Pauline Carton. Le meilleur éclat de rire de la saison, peut-on prévoir. Sur les places du village, on pourra danser et déguster les crus de la région. La Fête de la vigne de Peseux sera certainement le rendez-vous de tous les Neuchâtelois.

Récital Ninon Vallin

Admirable cantatrice et musicienne racée surnommée l'« Impératrice du chant », Ninon Vallin donnera un concert le 1er octobre à la Salle des Conférences.

Au programme figurent des airs italiens anciens et des mélodies modernes de Chabrier, Louis Beydts (D'ombre et de soleil), Fauré, etc., dont elle est une idéale interprète.

Exposition de champignons

Aucun moyen empirique ne permet de désigner un champignon comme comestible ou vénéneux. Des champignons aux couleurs les plus resplendissantes peuvent cacher des poisons violents, tandis que d'autres dont la chair change de couleur à l'air peuvent fournir des mets délicieux.

Seule la connaissance des caractères botaniques permet de déterminer à coup sûr les champignons. C'est ce que permet l'exposition de champignons, organisée par la Société mycologique de Neuchâtel et environs, dimanche 29 septembre 1946, et où plus de deux cents espèces seront exposées.

Emissions radiophoniques

Samedi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.20, musique populaire suisse. 11.30, émission matinale. 12.15, le mémento sportif. 12.29, l'heure. 12.30, chœurs de Romandie. 12.45, inform. 13 h., le programme de la semaine. 13.20, Alfred Cortot. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., communiqués et cloches. 18.05, pour les enfants. 18.35, le tour du lac cycliste derrière motos. 18.50, le micro dans la vie. 19 h., musique variée. 19.10, Croix-Rouge suisse, secours aux enfants. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, l'école buissonnière. 20.25, « Ton sur ton », de Samuel Chevallier. 20.55, Edith et Gilles. 21.25, « Le visiteur nocturne », pièce radiophonique. 21.35, musique de chambre. 22.20, inform. 22.30, swing sérénade.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11.30, émission matinale. 12.50, musique récréative. 17 h., concert (Sottens). 18.20, musique tchèque. 19 h., cloches. 20 h., musique populaire suisse. 21.15, concert varié. 22.10, musique de danse. 22.30, swing sérénade.

Dimanche

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.20, musique religieuse. 8.45, Grand'messe. 9.55, cloches. 10 h., culte protestant. 11.10, concert spirituel. 11.40, ouverture de Schubert. 11.50, causerie agricole. 12 h., le disque anniversaire. 12.29, l'heure. 12.30, la 25me Journée de la faim. 12.45, inform. 12.55, la pêche miraculeuse. 14 h., variétés. 14.30, le Cachet Rouge, jeu radiophonique. 15 h., au goût du jour. 15.45, thé dansant. 16.15, concert par l'O. S. R. 18.10, mélodies de Gounod. 18.20, danses villageoises. 18.30, les cinq minutes de la solidarité. 18.40, causerie religieuse catholique. 19 h., le bulletin sportif. 19.15, inform. 19.30, dialogue. 19.40, dites-le-nous. 20 h., silhouettes d'artistes. 20.15, airs de films. 20.30, soirée valaisanne. 21.35, petits ballets. 21.55, quatuor à cordes. 22.20, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 10.15, musique symphonique. 12.05, musique populaire suisse. 12.40, chœur de Radio-Zurich. 13.45, musique populaire et jodels. 16.30, musique variée. 18.30, musique de chambre. 19.55, musique de bar. 21.15, œuvre de Mozart. 21.25, sonates de Haydn.

Roulin-Radio
Spécialiste de la réparation
20 années d'expérience
Seyon 18 — Tél. 5 43 88

CARNET DU JOUR

SAMEDI ET DIMANCHE

Cinémas

Palace: 15 h. et 20 h. 30, L'idiot.

Théâtre: 20 h. 30, 7me District. (Dimanche à 15 h. et 20 h. 30.)

Rex: 15 et 20 h. 30, L'Insoumise.

Studio: 15 h. et 20 h. 30, La route semée d'étoiles.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Rome, ville ouverte.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Hommes dans la nuit

ROMAN POLICIER

par

MAX MORELL

(Traduction de R. Petterson)

2

Deux brillants ornaient sa main gauche. Le visage de la femme, ses vêtements et les brillants trahissaient le milieu social élevé auquel elle appartenait.

Il reboutonna le manteau — les policiers ne devaient rien savoir de sa curiosité — et aperçut alors la fine chaîne d'or que la morte portait autour du cou. Il la saisit du bout des doigts et tira de l'échancrure de sa robe un médaillon orné de rubis.

Il jeta encore un regard sur le visage de la morte, qui lui donnait profondément à réfléchir et l'émouvait jusqu'au fond de lui-même, puis il ouvrit le bijou de la main gauche, tandis que la droite tenait la torche électrique. Sa clarté tomba sur deux photographies, qui se trouvaient dans les deux moitiés du médaillon. L'une était l'image d'une belle jeune fille, dont on ne pouvait nier la ressemblance avec la morte. L'autre photographie montrait une tête d'homme, au sourire juvénile. C'était un visage bruni, hardi, aux yeux étincelants, qui trahissaient une force vitale débordante.

Louis Stauffer poussa un cri rauque.

Il connaissait cette image !

Il se reconnut !

Cette photographie le montrait tel qu'il était il y a plus de vingt ans. Non, aucun doute ne subsistait, dans le médaillon de la morte, c'était lui-même qu'il rencontrait.

Sa main tenant le médaillon tremblait violemment. Il tourna de nouveau ses yeux agrandis vers la femme inconnue qui gisait devant lui avec une expression impénétrable, énigmatique. Ses pensées fouillèrent fiévreusement le passé et il s'écria soudain d'une voix tremblante : « Ruth ! Ruth Berger ! »

Il bondit. Il était là, respirant péniblement. Le chien se pressa plaintivement contre lui.

Il y avait la nuit, dont la splendeur étoilée se mêlait aux clartés encore naissantes du jour. Il y avait une femme blonde, paisible, qui gisait dans ses vêtements trempés, comme si elle dormait. Et il y avait un homme qui se tenait sur la rive, regardant tantôt le visage pâle de la morte, tantôt la surface immense du lac, qui après la tempête brillait d'un éclat magique. Oui, Louis Stauffer se souvenait. Il y avait de nombreuses années, il avait passé quelques semaines de vacances à Raguse. Il devait se rendre ensuite au Caire pour se joindre à une expédition américaine qui allait explorer et filmer les régions peu connues du Haut-Nil en Abyssinie.

A Raguse, il avait fait la connaissance de la jeune Ruth Berger, d'une austère et resplendissante beauté, qui mettait tous les hommes de Dalmatie à ses pieds. Ils habitaient dans le même hôtel. Ils y étaient les seuls Suisses. Fut-ce la raison pour laquelle ils se lièrent si vite et furent bientôt tous les jours ensemble ?

Belles étaient les journées à Raguse, sous un ciel bleu, au bord de la mer bleue, dans un pays baigné de couleurs et de joie de vivre. Belles étaient les nuits avec les étoiles et leurs chants, et les fêtes. Comme il se souvenait bien maintenant de cette soirée où ils rentrèrent à leur hôtel, après une grande promenade et des jeux fous sur la plage. A l'ouest le soleil disparaissait dans une gloire de rouge et d'or, et le crépuscule envahissait le pays. Lorsqu'ils atteignirent le vieux rempart qui coupe en deux la pittoresque ville, Ruth s'arrêta. Il se tourna vers elle et rencontra son regard flamboyant. Son souffle s'accélérait, quelque chose semblait presque la faire éclater. Et avant qu'il pût dire un mot, elle l'enlaça et l'embrassa avec passion.

— Mon Dieu ! dit-elle enfin hors d'haleine, que je t'aime !

Et sa voix trahissait à la fois l'étonnement, la peur et le bonheur.

Les journées à Raguse devinrent un songe des mille et une nuits. Ce fut une ivresse de bonheur que rien ne troubla jusqu'à ce qu'approchât l'heure du départ et que Ruth lui dit un soir :

— Tu me prendras avec toi quand tu iras en Afrique, n'est-ce pas ?

Non, pas cela. Les fatigues, le climat, l'inconnu, tout faisait qu'il ne lui était pas possible de l'accompagner. Elle ne supporterait pas une pareille existence.

— Quand reviendras-tu ? lui demanda-t-elle.

Il réfléchit.

— Dans neuf mois nous serons à New-York ! dit-il alors.

Il se fit un long silence. Alors elle comprit qu'ils n'avaient pas ressenti de la même façon la semaine de bonheur qu'ils avaient derrière eux. Cet homme et son amour étaient devenus tout pour elle, elle s'était donnée à lui sans retour, il représentait tout le bonheur de sa vie. Elle n'était pas une femme qui donnait facilement et oubliait tout aussi facilement. En perdant cet homme, elle perdait tout. Mais lui l'avait prise comme une chose exquise, dont on se régale en passant. Il l'avait peut-être sincèrement aimée, mais, plus qu'elle, il aimait le lointain et l'aventure. A aucun moment, durant les journées et les nuits qu'ils avaient passées il n'avait abandonné en pensées ses projets de voyages et d'explorations. Les voyages, les explorations, l'aventure, c'était son univers. L'amour ! quand il le rencontrait il ne l'évitait pas, il donnait honnêtement tout ce qu'il pouvait donner. Et il ne pouvait pas donner plus.

— Que deviendrai-je alors ? demanda-t-elle une fois doucement. Sais-tu que je ne peux plus vivre sans toi ?

Et il dit ce que peut-être tous les hommes auraient répondu à sa place : Ne parle pas ainsi, chérie. Sitôt que je serai de retour d'Afrique, je t'écrirai. Alors nous nous reverrons et nous parlerons de tout !

Il n'en dit pas plus. Il ne dit pas qu'ils se marieraient le lendemain, qu'ensuite elle serait sa femme, certain qu'il lui reviendrait. Il parla en homme reconnaissant de tout ce qu'on lui a donné et qui maintenant veut repartir et être libre. L'Afrique était là, qui l'attirait et l'appelait, un amour l'attendait, qui ne souffrait ni rival ni partage. Et il lui appartenait entièrement. Nul ne pouvait combattre la puissance de cet amour. Ruth Berger se fit plus silencieuse. Elle n'aimait pas moins l'homme qui était sa destinée, non, elle l'aimait encore plus passionnément, plus férocement, plus ardemment. Elle s'abandonna à une dernière ivresse qui s'évanouit un matin à Trieste, tandis qu'elle faisait signe au bateau qui par-dessus la mer emmenait au Caire Louis Stauffer.

Et les années passèrent.

Sa réputation et sa photographie firent le tour du monde.

Mais jamais il ne revint vers elle, jamais plus elle ne fut près de lui — jusqu'au moment où prit fin sa vie terrestre.

II

Il faisait déjà clair. Les premiers bateaux glissaient sur le lac, et dans le voisinage on entendait les voix des gens qui, tôt levés, contemplaient les dévastations que la tempête avait causées dans leurs jardins, quand Louis Stauffer, se penchant sur la morte, lui prit du cou la chaîne d'or et le médaillon.

Personne ne devait surprendre ce secret, pas même la police. Qu'il eût trouvé sur le rivage de sa propriété une femme morte, portant son image dans un médaillon sur son cœur, pouvait donner lieu à des recherches et à des rumeurs gênantes et à toutes sortes de fausses suppositions. Du reste la police ne se trouverait pas plus avancée d'être au fait de cette circonstance.

(A suivre)

Messieurs

Superbe assortiment en

gants de peau
brun, beige, gris

peau et crochet
brun et beige

daim velours
brun, gris

Savoie-Petitpierre
S. A.

Moutarde
MONT D'OR
Savoureuse
(BALLAIGUES)

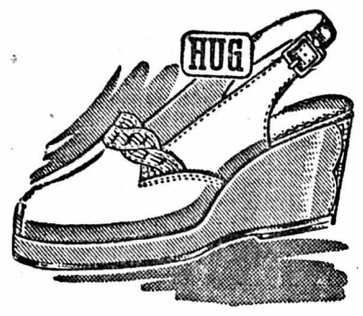

SANDALETTES
avec semelles recouvertes en noir, brun, bleu,
encore très beau choix.

Kurth
NEUCHATEL

Des arrivages de cet été

plus de 600

magnifiques tapis de toutes provenances et dimensions :

TAPIS D'ORIENT			TAPIS INDIENS		
Ghiordes	141×77	Fr. 115.—	185×92	Fr. 135.—	
Ghiordes extra	144×68	» 135.—	184×91	» 135.—	
Hamadan	130×67	» 145.—	185×96	» 140.—	
Chiraz	134×84	» 145.—	185×97	» 140.—	
Beloutchistan extra	149×70	» 210.—	186×98	» 145.—	
Chiraz	157×109	» 220.—	185×97	» 190.—	
Hamadan	155×97	» 320.—	210×115	» 230.—	
Chiraz	196×141	» 440.—	230×121	» 265.—	
Bachtiar	197×139	» 520.—	272×186	» 375.—	
Ghiordes	284×193	» 670.—	275×191	» 405.—	
Ghiordes	292×203	» 685.—	260×210	» 410.—	
Chiraz	310×225	» 750.—	275×195	» 410.—	
Mahal	328×224	» 820.—	270×211	» 435.—	
Mahal	318×208	» 840.—	270×215	» 440.—	
Heriz	295×202	» 850.—	271×275	» 590.—	
Kachgai	314×219	» 1020.—	311×267	» 630.—	
Heriz extra	305×215	» 1160.—	305×286	» 660.—	
Tabriz	292×220	» 1220.—	361×281	» 760.—	
Sarouck-Mahal	327×227	» 1540.—			

IMPOT DE LUXE ET I.C.A. COMPRIS

Beau choix en tapis fins, tels que Boukhara - Kechan - Kirman - Ispahan et encadrements de lit

CHEZ LE SPÉCIALISTE

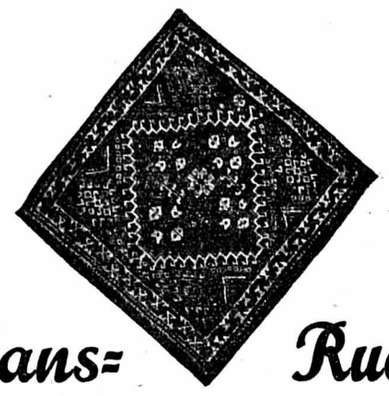

E. Gans-Ruedin

BASSIN 10 - Tél. 5 36 23 - IMPORTATION DIRECTE

Transport

Qui se chargerait, se rendant au début d'octobre à vide (ou presque) à Lausanne, de quelques colis de diverses natures ? Prière d'adresser offres à Kurth, Evole 33. Téléphone 5 43 40.

Quelle demoiselle anglaise donnerait des

leçons d'anglais et de conversation ?

Adresser offres écrites à K. X. 331 au bureau de la Feuille d'avis.

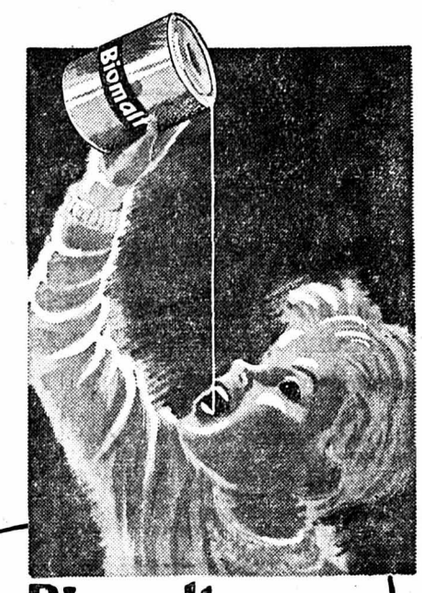

Biomalt
dispensateur de forces pour jeunes et vieux

Boîtes à fr. 3.60 en vente partout

Pour fortifier les os et les dents :
Biomalt à la chaux
Fr. 4.50 dans les pharmacies et les drogueries

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

Etes-vous jeune? ou moins jeune? mince ?

C'est de votre corset que votre élégance dépend

Choisissez-le bien et portez un corset ou une ceinture

signé

« AU CORSET D'OR »

vous serez satisfaite

5% S. E. N. & J.

GORGONZOLA d'Italie
les 100 gr., 75 c.
R. A. STOTZER
Trésor

Comme avant la guerre
la
Chicorée
des
DAMES
Renens
est à nouveau en vente
Le paquet **67 c.**
Demandez-la à votre Epicier
PRODUIT DE LA CHICORÉE S.A. RENENS

Peinture M. Thomet fils
NEUCHATEL
MAGASIN ECLUSE 15

Atelier Electro-Mécanique
répare et rebobine moteurs et tous appareils électriques
F. GALATHÉ
Tél. 5 44 43 NEUCHATEL
Passage Max-Meuron 2
VENTE ET ACHAT DE MOTEURS

Pèse-moût
Modèles étalonnés et courants
chez
MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
PLACE PURRY - NEUCHATEL

Vacances d'automne et d'hiver
dans la sympathique et agréable
PENSION NIESENBLICK
SCHARNACHTAL (Kiental)
Propre domaine - Prix modérés

Elexa électricité
C. HUMBERT-PRINCE
RUELLE DUBLÉ
TEMPLE-NEUF
NEUCHATEL

FOURNITURES
INSTALLATIONS

Otto STEFFEN
Garage du Manège
fermé
dès lundi jusqu'à nouvel avis pour cause de maladie.

Avant d'acheter ou d'échanger un accordéon, ***consultez le spécialiste !***
Choix superbe ; tous les modèles
ACCORDÉONS
MUSIQUE
M. JEANNERET
Tél. 5 14 66
Rue Matile 29
magasin : Seyon 28
NEUCHATEL

PRÊTS d'argent
RAPIDES
DISCRETS
BON MARCHÉ
Gestion et contrôle S. A.
CORRATERIE 10
GENÈVE

Particulier offre à vendre une

AUTO

« Nash », modèle 1934, 18 CV, cinq pneus, batterie électrique neuve, en état de marche, avec plaques et assurance. 4000 fr. — Pour visiter : GARAGE SCHENCKER, faubourg du Lac et pour traiter téléphone 5 44 66, à Neuchâtel.

BATEAUX

à vendre, coque, franc bord, six mètres, avec installation pour hors bord, ou moteur fixe, coque seule, 550 fr., avec moteur cycle de cinq chevaux, 1100 fr., un canot, quatre mètres, neuf, à clin, quatre ou cinq places, 700 fr. Chantier naval, Jean-Louis Staempfli, Bellerive, Cortaillod, tél. 6 42 52.

Vélo d'homme

parfait état, bons pneus, trois vitesses, 260 fr. — S'adresser : Saint-Maurice No 7, 2me étage.

A vendre

« Opel-Cadette »

1937-1938, 5,5 CV, à l'état de neuf, roulé 25,000 km., pneus neufs, phare brouillard, chauffage, glace chauffante. Prix : 5800 fr. Tél. 7 21 29, Val-de-Ruz, de 12 h. à 13 h. et après 19 heures.

Je livre, rendus à domicile, de beaux

FAGOTS

de hêtre de 70 cm. de long, 70 cm. de diamètre. Ne livre qu'au comptant. — Alfred Imhof, Corcelles. Tél. 6 13 28.

RAISINS DE TABLE

(bleu) en caisse
5 kilos Fr. 6.—
10 kilos » 11.50
Depuis ici, par remboursement, Raoul Balestra, Muralto.

LES OIGNONS A FLEURS
de Hollande
sont arrivés chez
Ed. GERSTER
marchand grainier
NEUCHATEL

Un conseiller fidèle :

L'ALMANACH DU VÉRITABLE

Messager Boiteux

DE NEUCHATEL

En vente partout au prix de 83 c. l'exemplaire, impôt compris

---

TOUS LES **PAPIERS**
TEL. 5.14.15
Renaud & Co S.A.
NEUCHATEL

Meubles à crédit
Superbes **chambres à coucher** à partir de Fr. 45.— par mois
Jolies **salles à manger** à partir de Fr. 40.— par mois
Studios modernes à partir de Fr. 35.— par mois
Ameublements Haldimand
S.A., Aux Occasions Réunies
Rue Haldimand 7, Lausanne
Demandez-nous une offre sans engagement

POUR DISSIPER

une croyance erronée, la Caisse d'épargne de Dombresson informe le public que l'impôt fédéral à la source est retenu par les banques sur les intérêts seulement, et ne touche jamais le capital. Le secret des banques demeure absolument intact.

Faubourg de l'Hôpital 26

Rendez votre machine agréable

- DES SPÉCIALISTES EXPÉRIMENTÉS
- DES ATELIERS MODERNES
- UN OUTILLAGE COMPLET
- SERVICE RAPIDE DE RÉPARATION

AGENCE UNDERWOOD
MACHINES A ÉCRIRE ET A CALCULER
NEUCHATEL dépôt à FLEURIER
Rue du Seyon 7 Tél. 5 45 48
Rue du Grenier Tél. 9 11 45

Graphologie hindoue
dévoile toutes vérités
Mme RYFF, diplômée
Avenue Marc-Dufour 48
(près de la gare)
Lausanne
Etude de caractère, mariage, situation, conseils et date de naissance, petite étude 3 fr. 20 et port (pas en timbres-poste). Rendez-vous de 9 à 22 h. (Dimanche de 16 h. 30 à 22 h.). Téléphone 2 79 42. Plus de 1000 remerciements écrits pour mes études prouvent mon travail et mon savoir

---

18.50

Toujours un choix magnifique en bas américains

NYLON
marque Du Pont

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHATEL

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Excursion en autocar

Grindelwald
Fr. 16.— par personne
Départ 8 h., place de la Poste

Gruyère
par Châtel-Saint-Denis, Chexbres, LA CORNICHE, Ouchy
Fr. 14.— par personne
Départ : place de la Poste, à 8 heures
S'inscrire au magasin de cigares François PASCHE, vis-à-vis de la poste, tél. 5 35 23, ou au

CARAGE HIRONDELLE
PIERRE GIRARDIER
NEUCHATEL
TÉL. 53190

LONDRES BALE GENÈVE NEW-YORK

Votre banque

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES FR. 195,000,000.—

NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital 8 Tél. 5 15 01
Place A.-M. Piaget Tél. 5 15 01

ÉPARGNE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
1872

BOURSE
ÉMISSIONS
GARDE DE TITRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
SAFES
COMPTES COURANTS

CRÉDITS
Commerce
Industrie
Artisanat
Bâtiment
EXPORTATION
IMPORTATION
ESCOMPTE
CHANGES

BIENNE LE LOCLE RORSCHACH SAINT-GALL NYON AIGLE MORGES ZOFINGUE HÉRISAU SCHAFFHOUSE CHIASSO

LAUSANNE ZURICH LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE NATIONALE

La commission des douanes se prononce à l'unanimité contre la réévaluation du franc suisse

Elle prend également position contre les demandes visant à l'abandon du cours officiel du dollar

La commission des douanes du Conseil national a tenu une séance à Berne. Après discussion, elle a ratifié à l'unanimité le 23me rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger et décidé que les mesures prises devaient rester en vigueur.

A la suite d'un rapport présenté par M. J. Hotz, directeur de la division du commerce, elle a approuvé les principes appliqués par le Conseil fédéral en matière de politique commerciale. Elle s'est prononcée en particulier contre les expérimentations monétaires, c'est-à-dire contre la réévaluation du franc suisse et a pris position également contre les demandes visant l'abandon du cours officiel du dollar. Elle estime, avec le Conseil fédéral, que notre pays a un intérêt primordial à posséder une monnaie nationale aussi stable que possible et que l'abandon du cours du dollar n'entraînerait pas une diminution sensible du coût de la vie. La dévaluation du dollar constituerait d'ailleurs une mesure illusoire tant que le dollar et le franc suisse resteront attachés à l'étalon or, attendu que les Etats-Unis ne manqueraient sans doute pas de recourir à des versements en or et à empêcher ainsi la baisse du cours de leur monnaie. La commission s'est enfin prononcée catégoriquement contre la perception d'une taxe de péréquation sur les exportations. Elle estime qu'une taxe à l'exportation serait préjudiciable à notre pays. Pareille taxe n'affecterait guère les industries d'exportation particulièrement favorisées par les circonstances actuelles et qui, dans la plupart des cas, pourraient facilement la mettre à la charge de leur clientèle. Elle atteindrait, en revanche, toutes les autres branches d'exportation auxquelles la Suisse doit attacher une importance particulière du fait qu'elles constituent également des industries d'exportation traditionnelle. L'institution d'une taxe à l'exportation méconnaîtrait les nécessités de notre pays fortement tributaire du commerce extérieur et serait de nature à nuire au renom de la Suisse à l'étranger.

En revanche, le contingentement des exportations doit être maintenu.

Pour les écoles suisses de l'étranger

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Est-ce là une somme trop considérable ? Nous ne le pensons point, car l'importances des écoles suisses à l'étranger est incontestable.

S'il me paraît que les rédacteurs du message cèdent à une trop généreuse illusion lorsqu'ils écrivent : *Le fait qu'elles sont, en général, ouvertes également aux étrangers, parmi lesquels les ressortissants du pays de résidence sont presque toujours nombreux, leur permet, par cette éducation en commun, de faire naître une meilleure compréhension entre les peuples et d'éveiller le sens du respect d'autrui* (car que peut cette « éducation en commun », sur une aussi modeste échelle, contre la mystique totalitaire que les horreurs de la guerre n'ont, hélas, pas anéantie partout), en revanche, ils ont parfaitement raison d'affirmer :

Nous pouvons voir en elles des postes avancés de notre culture nationale; non pas pour s'imposer aux pays qui les hébergent, mais pour éveiller la considération et la sympathie des nations étrangères. Nombre d'anciens élèves appris à connaître personnellement notre pays, sont restés, leur vie durant, liés d'amitié ou en contact spirituel avec des Suisses et ont, dans la situation influente qu'ils occupaient, rendu d'utiles services à notre commerce et à notre industrie.

Les écoles suisses de l'étranger devraient aussi, dans une plus forte mesure, offrir aux instituteurs et aux maîtres secondaires, l'occasion d'élargir le champ de leurs connaissances, par un séjour en pays étranger où les problèmes pédagogiques se posent autrement que chez nous. L'augmentation des subsides doit aussi ouvrir, à cet égard, de plus vastes possibilités. Nul doute que le législateur le comprenne.

G. P.

Washington n'a pas encore répondu à la note de Berne relative au déblocage des avoirs suisses

BERNE, 27. — Nous avons reçu de source compétente les renseignements complémentaires suivants à propos des informations et suppositions variées, récemment parues dans la presse au sujet du déblocage des biens suisses aux Etats-Unis.

Ainsi qu'on l'apprenait au début de septembre, le projet américain relatif aux conditions de déblocage des avoirs suisses bloqués en Amérique a été soumis à un examen. Des contre-propositions ont été préparées et le public a été avisé qu'elles seraient transmises au gouvernement américain au cours des jours qui suivraient.

Le 11 septembre, la légation de Suisse à Washington a transmis au trésor américain les propositions suisses, de même qu'un mémorandum indiquant que l'on était prêt à entamer des négociations sur les questions encore en suspens. Le « Treasury Department » était invité à faire savoir quand il serait prêt à entrer en discussion. A la connaissance du département politique, la réponse américaine n'est pas encore parvenue. Il est donc inexact d'affirmer que la Suisse n'a jusqu'à maintenant pas désiré négocier.

Les conditions du déblocage ne sont pas encore connues

Avant qu'un nouveau pas puisse être fait dans le déblocage des avoirs suisses, il est indispensable d'arriver à une entente sur les conditions de ce déblocage. Cette entente aurait pu intervenir plus tôt si les conditions américaines avaient pu être acceptées, sans autre par la Suisse, ce qui n'a pas été le cas. Si certains cercles attribuent à d'autres motifs le fait que cet accord n'ait pas encore été réalisé, leurs conjectures ne sont pas justifiées. L'entente est cependant tout à fait possible et, selon toute apparence, souhaitée par les deux partis.

Dès qu'un accord sera intervenu, les mesures nécessaires seront prises du côté suisse pour que la procédure de déblocage puisse être introduite sous peu et ceci sans attendre qu'il ait été décidé si et dans quelle mesure les avoirs libérés du blocage pourront être convertis en francs suisses. Comme une réglementation satisfaisante des modalités de déblocage est indispensable pour que ces avoirs puissent être transférés en Suisse, tout sera fait du côté suisse afin que cette première condition soit établie.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	26 sept.	27 sept.
Banque nationale	712.— d	712.— d
Crédit fonc. neuchât.	675.— d	675.— d
La Neuchâteloise ass. g.	645.— d	650.—
Câbles élect. Cortaillod	4100.— d	4100.—
Ed. Dubied & Cie ..	895.—	875.— d
Ciment Portland	1050.— d	1050.— d
Tramways, Neuchâtel	510.— o	510.— o
Klaus, le Locle	200 — d	200.— d
Suchard Holding S.A.	580.— o	580.— o
Etablissem. Perrenoud	510.— d	510.— d
Cie viticole, Cortaillod	270.— d	270.— d
Zénith S.A. .... ord.	210.— o	210.— o
» » priv.	175.— o	175.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.— d	99.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.75	103.50 d
Ville Neuch. 3¼% 1933	102.— d	102.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	102.— d	102.— d
Ville Neuchât. 3¼ 1941	103.— d	103.— d
Ch.-de-Fds 4% .. 1931	101.25 d	101.50 d
Le Locle 4½% .. 1930	100.50 d	100.50 d
Fram Neuch. 3½% 1946	101.50	101.25 d
Klaus 3¾% 1946	102.—	101.50 d
Et. Perrenoud 4% 1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¼% .. 1941	102.50 d	102.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	26 sept.	27 sept.
3% C.F.F., diff. 1903	103.50%	103.60%
3% C. F. F. 1938	100.—%	99.90%
4% Déf. nat. .. 1940	101.15%	101.15%d
3½% Empr. féd. 1941	103.95%	103.90%
3½% Jura-Simpl. 1894	100.80%	100.90%
ACTIONS		
Banque fédérale	38.—	36.— d
Union banques suisses	782.—	785.—
Crédit suisse	719.—	716.—
Société banque suisse	690.—	688.— d
Motor Columbus	532.—	533.—
Aluminium Neuhausen	1585.—	1595.—
Nestlé	1082.—	1082.—
Sulzer	1800.— d	1815.—
Hisp. am. de electric.	815.—	810.—
Royal Dutch	413.—	411.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 septembre. Température: Moyenne: 16.5; min.: 10.3; max.: 23.3. Baromètre: Moyenne: 725.5. Etat du ciel: Calme; brouillard jusqu'à 10 h. 15 environ, ensuite clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

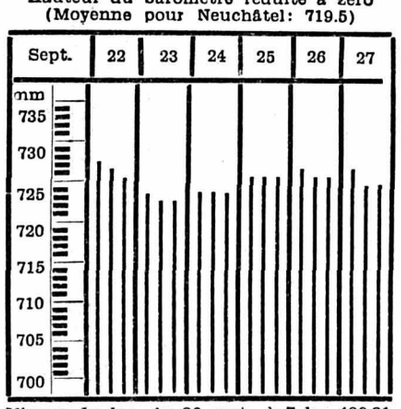

Niveau du lac, du 26 sept., à 7 h.: 430.21
Niveau du lac, du 27 sept., à 7 h.: 430.18

Prévisions du temps: Beau et chaud, brouillards locaux en plaine le matin.

PARIS
GRAND
Hôtel du Pavillon
36, rue de l'Echiquier - 10me arrond.
Angle rue d'Hauteville
Métro Bonne Nouvelle
RÉOUVERT

La taxe de la radio augmentée de 5 fr.

BERNE, 27. — Le Conseil fédéral a décidé de porter de 15 à 20 francs le droit de la concession pour installations radioréceptrices (droit ordinaire d'audition). Cette augmentation entrera en vigueur le 1er janvier 1947.

M. Petitpierre parle de la situation internationale. — BERNE, 27. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie les 25 et 26 septembre, sous la présidence de M. Maurice Troillet, en présence de M. Max Petitpierre, chef du département politique. La commission a examiné le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la 21me assemblée de la S. d. N. et a pris acte de ce rapport. Le chef du département politique a fait ensuite un exposé détaillé sur la situation internationale et sur les relations de la Suisse avec les différents pays.

Il a donné des renseignements sur l'installation éventuelle des Nations unies à Genève et sur la question de l'adhésion de la Suisse aux Nations unies. La commission, à l'unanimité, a approuvé les efforts du Conseil fédéral en vue de l'établissement à Genève des Nations unies et d'organisations en dépendant, de même que l'attitude du Conseil fédéral favorable à l'adhésion de la Suisse aux Nations unies, sous la réserve de la reconnaissance de notre neutralité.

L'échange des billets de banque français. — BERNE, 27. L'échange actuellement en cours, des billets de 500 francs et de 1000 francs, d'émission étrangère, ne portant pas la mention « banque de France », cessera d'être effectué à vue par les consulats à partir du 15 octobre prochain.

Les billets déposés dans les consulats après cette date ne seront échangés que sur autorisation de la banque de France à Paris.

Les nouvelles prescriptions pour l'entrée en France reportées au 15 octobre ? — La « Tribune de Genève » écrit que les nouvelles prescriptions concernant l'entrée des voyageurs suisses en France, qui auront l'obligation de dépenser 18 francs suisses par jour, — soit 500 francs français au clearing — semblent présenter certaines difficultés.

Cette mesure impopulaire, qui devait entrer en vigueur le 1er octobre prochain, a été reportée au 15 octobre.

Pour diminuer les risques d'accidents de la route. — BERNE, 27. Désireux de contribuer par tous les moyens à la prévention des accidents de la route, l'Automobile-club de Suisse a organisé à Berne une séance de démonstration d'un nouveau produit de revêtement de signaux de la circulation. Ce nouveau produit, qui est d'origine américaine, se présente sous la forme d'une toile sur laquelle d'innombrables et minuscules lentilles de verre ont été collées au moyen d'un agglomérant spécial. Il a l'avantage de renvoyer la lumière directement sur sa source et de ne pas éblouir, tout en étant doté d'un très grand pouvoir de réflexion. Il est également utilisé en Amérique pour le balisage des aérodromes dépourvus de phares et des ports.

M. Primault, directeur de l'Automobile-club, a présenté d'autre part un système de balisage de routes qui a été utilisé en grand en Angleterre pendant la guerre. Il s'agit là d'un dispositif composé de lentilles noyées dans une masse de caoutchouc qui est engoncée à son tour dans un bloc de fonte. Il est encastré dans la chaussée pour marquer les bandes de circulation, les passages cloutés, etc. Cet appareil, qui a un pouvoir réfléchissant étonnant, résiste parfaitement au passage des véhicules, même les plus lourds, tels que des chars de combat.

Les communications ferroviaires entre la Suisse et l'Angleterre vont être améliorées. — LONDRES, 26 (Reuter). On a annoncé jeudi que de nouvelles communications ferroviaires existeront entre Londres et le continent à partir du 1er décembre. Un train quittera Londres à 13 h. 30 pour arriver à Paris à 22 h. via Folkestone et Calais.

En sens inverse, le train partira de Paris à 7 h. pour arriver à Londres à 15 h. 30.

Les communications existeront dans les deux sens avec les express pour la Suisse.

★ Le Conseil fédéral demande aux Chambres l'ouverture d'un crédit de 20 millions de francs pour continuer les œuvres d'entraide internationales.

Une retraite à la Banque nationale suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Un communiqué officiel nous apprenait, hier matin, que M. Ernest Weber, président du directoire de la Banque nationale suisse, avait demandé d'être relevé de ses fonctions pour fin mars 1947, ayant atteint la limite d'âge en juin dernier.

Le Conseil fédéral a fait droit à cette demande, en remerciant M. Weber des services qu'il a rendus depuis 1907, c'est-à-dire depuis la création de la Banque nationale. Le démissionnaire a, en effet, accompli toute sa carrière aux postes élevés de notre institut d'émission, d'abord chef du portefeuille, puis vice-directeur et suppléant du chef du premier département, il était nommé membre du directoire en 1925 et président en 1939.

Il fallait donc remplacer M. Weber au directoire d'abord, à la présidence ensuite. Il est regrettable que pour des raisons personnelles l'actuel vice-président, M. Paul Rossy, n'ait pas cru pouvoir accepter l'offre qui lui était faite.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral a décidé de nommer à la présidence le nouveau membre du directoire qu'il a désigné en la personne de M. Paul Keller, docteur en droit et ancien professeur d'économie politique à l'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall. Depuis 1937, M. Paul Keller était au service de la Confédération. D'abord délégué à l'économie de guerre, il était, dès le 1er janvier 1938, délégué aux accords commerciaux.

La nomination de M. Keller sera certainement bien accueillie dans les milieux économiques de notre pays. Elle contribuera à rajeunir l'état-major de la Banque nationale, ce qui paraissait désirable après la dure période de la guerre.

G. P.

Qu'en est-il du mélange alcool-benzine ?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Certains bruits ont circulé selon lesquels la consommation de carburant pour véhicules à moteur était maintenant si considérable que les réserves du mélange alcool-benzine seraient près d'être épuisées et que bientôt on pourrait revenir à l'essence pure.

Ceux qui caressent cet espoir oublient que la Confédération a des engagements envers l'entreprise qui fabrique l'alcool mélangé à l'essence. On ne peut arrêter la production d'un jour à l'autre pour les raisons qu'exposait récemment le Conseil fédéral dans une réponse à la question écrite de M. Lachenal, conseiller national.

Il est possible qu'en été, la vente du mélange soit réduite, l'expérience ayant montré que la chaleur augmente les inconvénients qui résultent de l'emploi de ce carburant. D'ici là, il faut encore prendre patience.

SUZE
Apéritif du connaisseur qui tient à se ménager

DERNIÈRES DÉPÊCHES

RETOUR D'EXIL

Le roi Georges de Grèce est arrivé hier à Athènes

ATHÈNES, 27 (Reuter). — Le roi Georges des Hellènes a atterri vendredi à 15 h. 30 à l'aérodrome d'Eleusis, près de la capitale. L'avion était arrivé prématurément. Il n'y avait sur le champ d'aviation que M. Theotokis, ministre de l'ordre public. L'archevêque Damaskinos, régent de Grèce, et le président du conseil, M. Tsaldaris, arrivèrent quelques minutes plus tard. Le roi se dirigea en automobile vers le port où il monta à bord du contre-torpilleur « Miaulus », anciennement le « Modbury », qui a été cédé par la Grande-Bretagne à la flotte hellénique.

Athènes accueille son roi

ATHÈNES, 28 (Reuter). — Athènes étati en liesse vendredi soir. Partout flottaient des drapeaux grecs et des fanfares circulaient dans les principales artères de la ville.

La régence grecque, instituée en décembre 1944 à la suite de la guerre civile, a pris pratiquement fin.

Les troupes britanniques évacuent Athènes

ATHÈNES, 27 (Reuter). — A la veille du retour du roi Georges de Grèce, les troupes britanniques ont commencé à évacuer Athènes. Deux faubourgs importants de la capitale ont déjà été évacués, mais il semble que ces forces ont été dirigées sur l'intérieur de la Grèce.

Les travaux des commissions de la Conférence de Paris

La commission militaire de la Conférence de la paix a accepté par 13 voix contre 6 et 2 abtentions une proposition interdisant à la Bulgarie d'avoir des torpilleurs comme arme offensive.

~~~

La commission politique et territoriale pour l'Italie a refusé par 15 voix contre 4 d'accepter la proposition australienne tendant à créer une cour de justice européenne pour la protection et le droit de l'homme.

~~~

La sous-commission chargée de l'étude du problème de Trieste a poursuivi son débat pendant trois heures sans arriver à prendre de décision.

~~~

La commission économique préposée aux Balkans a décidé que la Roumanie aurait à payer 75 pour cent en dommages-intérêts pour les dégâts causés pendant la guerre aux biens des Nations unies.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, le comité exécutif du parti radical-socialiste a décidé de voter contre la constitution.

En ANGLETERRE, le général Eisenhower, chef de l'état-major américain, est arrivé hier à Southampton.

L'ambassadeur de Pologne à Londres a démissionné.

En POLOGNE, la conférence des quatre partis démocratiques a décidé de rompre toute négociation avec le parti Mikolajcyk au sujet de la constitution d'un bloc unifié.

Aux ETATS-UNIS, on a révélé hier à Washington que les Etats-Unis ont contribué en 1944 à la création de l'aéronautique navale soviétique.

La Russie n'est pas disposée à payer quoi que ce soit pour l'entretien et l'établissement d'un million de réfugiés et de « déplacés » qui se trouvent en Europe a déclaré le délégué russe au comité financier de l'organisation internationale des réfugiés.

Le département de la guerre a pris vendredi la décision de libérer dix mois avant la date prévue près de 300,000 hommes.

Le président de la république de BOLIVIE, M. Gutierrez, a échappé à un attentat.

LES PROPOS DU SPORTIF

Belle tenue des athlètes suisses contre l'Italie
De la revanche de Reginald Harris à la comédie des stayers
Le championnat suisse de football

Bien que la saison soit assez tardive, la rencontre Suisse-Italie d'athlétisme a néanmoins connu un très gros succès et les Suisses se sont brillamment rachetés de leurs moyennes performances à Oslo. Tout d'abord, deux records suisses ont été battus : celui des 5000 mètres que Theddy Trauffer a abaissé à 15' 08". Ce même coureur avait déjà battu le record à Lausanne au cours de Suisse-France et nous avions déjà eu l'occasion de formuler les réserves d'usage sur la valeur de cette performance qui reste au-dessous du niveau international (Gunder Haegg, 13' 58"!). Le second record établi est celui des 4×400 mètres par l'équipe von Gunten-Volkmer-Keller-Hardmeier, en 3' 19", ce qui représente une amélioration de 1,8 seconde par rapport au record réalisé à Oslo par l'équipe Volkmer-Rugel-Christen-Hardmeier. En outre, trois meilleures performances de la saison ont été établies qui, elles, sont particulièrement réjouissantes. Tout d'abord l'athlète de la Satus, Olivier Bernard, a parcouru les 110 mètres haies en 15"; ensuite, le Bâlois Werner Rugel a réalisé 54"5 sur 400 mètres haies, et enfin Oscar Hardmeier est descendu pour la première fois au-dessous de la limite de 49" aux 400 mètres en réalisant 48"8, ce qui représente une performance remarquable.

Dans les sprints, nos représentants ont été décevants. Les Paul Hänni, Studer, Seeger ou Marchand n'ont pas trouvé de successeurs et dimanche Giger et Chapuis ont été nettement dominés par l'universitaire italien Monti. Dans le demi-fond, si Volkmer et Gindrat sont restés au-dessous de leurs performances habituelles aux 800 mètres, Lutz et le Genevois Sutter ont par contre remporté une très jolie victoire dans le 1500 mètres. Signalons encore les 7 m. 26 de Graff au saut en longueur et les 62 m. 63 au javelot de Luthy qui remplaçait notre champion Neumann blessé.

Incontestablement, l'athlétisme suisse est en progrès et l'A.S.F.A. peut être actuellement plus fière de ses athlètes que de ses footballeurs. La dernière importante manifestation de l'année sera le championnat suisse de décathlon à Fribourg où les Scheurer, Häfliger, Nussbaumer, Rugel, Graff, Peyer, Bernard et Christen seront aux prises durant deux jours pour réaliser le maximum de points dans cette compétition qui exige une préparation intense et de grandes qualités.

~~~

Depuis ce jour où Oscar Plattner a remporté le titre de champion du monde de vitesse amateur, il a été opposé au Danemark, en Hollande et en Suisse à tous ses concurrents. Les Schandorff, Bjister, Rivoal, Sensever et consorts ont été tous battus; pour consacrer définitivement la suprématie indiscutable de la vitesse bernoise, il fallait encore opposer Plattner à Reginald Harris. Nous avons eu l'occasion d'assister dimanche à Oerlikon à cette revanche. Nous y avons vu un Harris en grande forme battre sans rémission le champion suisse dans les deux manches. Il n'y a pas de doute : Harris est un grand champion et, par surcroît, Plattner a peur de lui. Il préfère les Danois et les Hollandais; ceux-là, il est sûr de les battre, tandis qu'il n'est pas à son aise contre ce Britannique, au demeurant très sympathique. Après sa défaite, Plattner s'en alla immédiatement féliciter son vainqueur et celui-ci offrit son bouquet au Bernois devant un public très touché de ce geste. Dommage que MM. Mellix et Baker d'Isy n'aient pas été là. Cette leçon de belle camaraderie sportive leur aurait profité.

A part cette revanche, les organisateurs nous ont offert un omnium où l'on exhibait le maillot de champion du monde de Knecht et une épreuve de demi-fond avec Chaillot, Lamboley, van der Voort, Armin Heimann et Besson. Avec une science à laquelle il faut rendre hommage, ces stayers ont réussi à donner au public une impression de lutte implacable. C'est Besson qui a gagné, comme il avait gagné à Lausanne; à Bordeaux c'était Frosio, à Marseille Lemoine, à Besançon Lamboley, à Parsi Lesueur et à Luxembourg... Mathias Clemens qui en est à ses débuts. Il faut se mettre à la place de ces garçons: ils doivent courir plusieurs fois par semaine, aussi estiment-ils normal de se ménager et, avec un sens de la solidarité très poussé, ils se partagent les premières places en laissant le soin au champion de l'endroit de gagner. Et je vous assure que la mise en scène est parfaite. Le public en a pour son argent. Et les coureurs aussi.

~~~

Le championnat suisse de football va se poursuivre dimanche avec un programme très chargé. Les parties les plus importantes auront lieu à Zurich où Grasshoppers recevra Lugano et à Bâle où les nouveaux promus rencontreront Granges. Le leader Lausanne aura la partie assez facile à Berne, Bienne tentera de maintenir son second rang en battant Young Fellows et Urania, privé des services de Ter Oganessian subitement décédé, obtiendra probablement sa première victoire contre Locarno. Tandis que Servette entreprendra le difficile déplacement de Bellinzone, Cantonal s'efforcera de marquer son premier but de la saison contre Young Boys qui occupe actuellement la dernière place au classement. Espérons que les Neuchâtelois pourront fêter une victoire, sinon ils risquent fort de succéder aux Bernois à la « lanterne rouge ».

E. W.

Communiqués

Young Boys-Cantonal

Il fut un temps où le seul nom de Young Boys amenait la grande foule au Stade, car cette équipe se trouvait aux premières places du classement du championnat suisse de football. Si Young Boys est mal parti en ce début de saison, il semble se reprendre maintenant et son match nul de dimanche dernier contre le F.-C. Berne en est une preuve.

Verrons-nous dimanche la première victoire de notre club local ? Cela n'est pas exclu, à condition que les avants veuillent bien chercher le chemin du but adverse. La solide défense de Cantonal se chargeant de réduire à merci les offensives bernoises, une chance est offerte aux bleus de remporter leur première victoire.

CYCLISME

Victoire de Plattner en Hollande

Le champion du monde amateur Oscar Plattner a pris part mardi soir à une réunion organisée sur la piste olympique d'Amsterdam. Il a battu les meilleurs spécialistes hollandais.

Résultats :

Vitesse : 1re course : 1. Plattner ; 2. Hyzelendoorn. — *2me course :* 1. Bijster; 2. Hyzelendoorn. — *3me course :* 1. Plattner; 2. Bijster. — *4me course :* 1. Plattner; 2. Bijster; 3. Hyzelendoorn. — *Classement général :* 1. Plattner, 3 pts; 2. Bijster, 5 p.; 3. Hyzelendoorn, 7 p. *Poursuite professionnels :* 5 km.: 1. Peters, champion du monde; 2. Schulte, à 55 m. Temps de Peters : 6' 33"2.

RESTAURANT ANTIQUAR BERNE
BAR
KRAMGASSE 74 - TEL. 36122

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un jeune délinquant jugé par le tribunal de la Sarine

Le tribunal criminel de la Sarine a jugé un individu, né en 1931, qui s'était évadé d'une maison fribourgeoise de relèvement. Il s'était engagé chez un patron de Bienne à qui il vola une somme de 300 fr. Il voyagea sur la ligne du Gothard, puis entre Zurich et Neuchâtel il réussit à dérober un montant de 500 fr. à des voyageurs dont il fouillait les bagages et les vêtements. Le délinquant sera interné administrativement jusqu'à sa majorité.

Chute mortelle d'un enfant dans une grange de Cheiry

Une enfant de 5 ans, Marie-Madeleine Grandjean, habitant Cheiry (Broye) a fait une chute dans la grange et a succombé quelques heures après à une fracture du crâne.

Cultes du 29 septembre

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE.
Collégiale: 9 h. 45, M. Javet.
Temple du bas: 10 h. 15, M. Ramseyer.
Ermitage: 10 h. 15, M. Méan.
Maladière: 9 h. 45, M. Lachat.
Cadolles: 10 h., M. Reymond.
Serrières: 9 h. 45, M. Laederach.
Catéchisme: 8 h. 30, Salle des pasteurs, chapelles des Terreaux, de l'Ermitage, de la Maladière; 8 h. 45, Serrières.
Ecole du dimanche: Collégiale, 8 h. 30; Bercles, 9 m.; Ermitage, 9 h. 15; Maladière, 11 h.; Serrières, 11 h.; Vauseyon, 11 h.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE GEMEINDE. — Temple du bas: 9 h., Predigt, Pfr. Hirt; Blaukreuzsaal, Bercles: 10 h. 30, Sonntagschule.
Vignoble et Val-de-Travers (Pfr. Jacobi): Peseux: 9 h., Predigt; le Landeron: 14 h. 45, Predigt. Bevaix: 20 h., Predigt.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE. — 6 h., messe basse et communion à la chapelle de la Providence. 7 h. et 7 h. 30, communion à l'église paroissiale. 8 h., messe basse et sermon français (2me et 4me dimanches du mois, sermon allemand). 9 h., messe basse et sermon français. 10 h., grand-messe et sermon français. 20 h., chant des complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

EVANGELISCHE STADTMISSION. — 15 und 20 h., Erntedankfest. — Saint-Blaise: 9 h. 45, Predigt. Corcelles: 15 h., Predigt, Chapelle.

METHODISTENKIRCHE. — 9 h. 30, Predigt; 10 h. 45, Sonntagschule; 20 h. 15, Predigt.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (chapelle des Terreaux): 9 h. 30, culte et Sainte-Cène, M. R. Chérix; 20 h., Evangélisation, M. R. Chérix.

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE. — Cultes français à 9 h. 45; anglais à 11 h. — Ecole du dimanche à 8 h. 30.

SALLE DE LA BONNE NOUVELLE. — 9 h. 30, Culte. 20 h., Réunion d'édification.

ARMÉE DU SALUT. — 9 h. 45, réunion de sanctification; 11 h., Jeune armée; 20 h. 15, Réunion de salut.

Pharmacie d'office : Pharmacie Coopérative, Grand-Rue.

Médecin de service: Demander l'adresse au poste de police.

AVIS TARDIFS

Hôtel du Poisson, Marin
Ce soir, dimanche après-midi et soir
Grands bals d'adieu

Beau-Rivage
Ce soir,
concert avec l'orchestre Ewald Franke
Prolongation d'ouverture autorisée
Dimanche dès 11 heures
Concert-apéritif
Toujours nos menus très soignés de fin de semaine

La Rotonde
Ce soir : DANSE
avec l'orchestre Jonny KOBEL et ses solistes
Prolongation d'ouverture autorisée
DIMANCHE:
THÉ ET SOIRÉE DANSANTS

Salle de la Paix
Samedi, dès 20 h. 30
DANSE
ORCHESTRE LADOR

Armée du Salut — Ecluse 20
Dimanche 29 septembre, à 20 heures
GRANDE RÉUNION PUBLIQUE
avec enrôlement de soldats et de recrues

Grande salle du Cercle de l'Union
Neuchâtel - Faubourg du Lac 33
Dimanche 29 septembre
de 10 h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 19 h.
EXPOSITION DE CHAMPIGNONS
organisée par la
Société mycologique de Neuchâtel et environs
Membre de la Fédération suisse des sociétés de mycologie
ENTRÉE : Fr. 1.— ENFANTS : 50 c.
Vente de vol-au-vent aux champignons

CF
Dimanche 29 septembre au stade
à 13 heures
Le Locle I jun. B - Cantonal I jun. B
A 14 h. 15
YOUNG BOYS RÉSERVES - CANTONAL RÉSERVES
A 16 heures
YOUNG BOYS - CANTONAL
Championnat ligue nationale
Billets en vente d'avance au magasin de cigares
Mme Betty FALLET, Grand-rue
~~~

Place des sports — Petit-Cortaillod

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1946, dès 13 h. 30

Grande rencontre d'athlétisme
Lausanne-Bourgeoise - Neuchâtel-Ancienne

MATCH DE BALLE AU PANIER

CONCERT PAR L'UNION INSTRUMENTALE — **Buffet - Tombola - Jeux**

Société organisatrice : S.F.G. Section de Cortaillod

Pour ménagères et demoiselles

Cours pour fondue

et pour d'excellents plats fins au fromage tels que : Fondue neuchâteloise (vin blanc) ou fondue valaisanne (au lait). Beefsteak de fromage, maigre ou gras (10-15 beefsteaks avec 200 gr., coupon K). Fromage cuit pané (aussi 10-15 pièces). Crème au fromage pour croûtes légères (50 gr. de fromage pour 4 croûtes simples ou 2 croûtes doubles) ou pour 20 tomates, œufs, pommes farcies. Conseils pour fondues « tranchées » ou trop consistantes, etc.
Ce cours instructif enseignera aux ménagères l'emploi rationnel des fromages gras, maigre ou en boîte et donnera de nouvelles idées permettant de doubler ou tripler le rendement de la ration mensuelle du fromage, ainsi que pour l'emploi des coupons « K » valables pour fromage maigre qui donne aussi d'appétissants et très bons plats.
Neuchâtel, salle du « Restaurant Neuchâtelois sans alcool », 17, faubourg du Lac, **lundi 30 septembre.**
Le cours est d'environ deux heures. Après-midi à 14 h. 30. Soir à 20 h. Même programme après-midi et soir. Dégustation gratuite. Merci aux personnes qui pourront donner un demi-coupon de repas (pas obligatoire) ou un peu de coupon de lait, fromage, graisse, pain. Apporter cuillère et assiette.
Prix du cours : Fr. 2.—.
Sur demande, M. H. Bader donnera personnellement ces deux cours.

SALON ROMAND DU LIVRE

LUNDI 30 SEPTEMBRE 1946, à 17 heures
A LA CHAPELLE ANGLAISE

Conférence de M. Charly Guyot

« L'évolution spirituelle de C.-F. Ramuz »

Remise de commerce

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mon honorable clientèle que j'ai remis dès le 1er octobre 1946 mon commerce de boucherie-charcuterie à Monsieur EDGAR DUBOIS-FEUZ. Tout en remerciant ma clientèle de la confiance qu'elle a bien voulu me témoigner, je la prie de bien vouloir la reporter sur mon successeur.

Colombier, rue du Château 2, le 28 septembre 1946.

Hans Maeder.

Reprise de commerce

Me référant à l'annonce ci-dessus, je porte à la connaissance de la clientèle de Monsieur Hans Maeder et du public de Colombier et environs, en général, que j'ai repris le commerce de boucherie-charcuterie exploité jusqu'à ce jour par mon précédesseur, rue du Château 2.

Par des marchandises de première qualité, je suis à même de satisfaire chacun pour tout ce qui concerne ma branche.

Service à domicile. Tél. : No 6 34 24.

Edgar Dubois-Feuz.
boucher-charcutier.

Une jolie promenade pour les quatre heures
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE
Au restaurant de la Maison rouge
à Thielle
DINER SUR COMMANDE
Se recommande : Famille Huguenin.

EMPLOIS FÉDÉRAUX

ECOLES TAMÉ — Préparation aux examens en quatre mois avec allemand ou italien, garanti parlé et écrit. Prospectus et références.
Ecoles Tamé, Neuchâtel
Concert 6
Lucerne, Bellinzone et Zurich, Limmatquai 30

LA ROTONDE

Ses menus très soignés du samedi et du dimanche

MENUS SPÉCIAUX SUR COMMANDE

PRÊTS

de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à **toute** personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remb. mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. **Discrétion absolue garantie.** Timbre-réponse. Références dans toutes régions. **Banque Golay & Cie, rue de la Paix 4, Lausanne.**

Bureau de comptabilité
H. Schweingruber
Expert-comptable
Rue du Môle 3 - Tél. 5 26 01
Organisation - Tenue Contrôle - Revision

Fondé en 1881
GŒBEL
Coiffure. Tél. 5 21 83
CROIX-DU-MARCHÉ

Blanchir c'est vieillir. Faites teindre vos cheveux chez le spécialiste et restez jeune

---

Café des Saars
Soupers-tripes
tous les samedis
RACLETTE VALAISANNE
tous les jours, samedi excepté

BREVETS D'INVENTION
sont déposés consciencieusement par MOSER, ingénieur-conseil, Hotelgasse 6, BERNE.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1946

Votre don

nous permettra de continuer nos secours

Compte de chèques IV 959

HOTEL DES ALPES & TERMINUS

SE RECOMMANDE
POUR SES SPÉCIALITÉS DE GIBIER :
Civet de lièvre
Râble de lièvre à la crème
Canard à l'orange
Prière de réserver sa table d'avance, tél. 5 20 21

HOTEL FLEUR DE LYS

NEUCHATEL — Tél. 5 20 87

Dans sa sympathique salle à manger au 1er
SAMEDI SOIR :
Rognons de veau Provençale
DIMANCHE :
Suprême de volaille
Nouilles au beurre et autres spécialités

Fête de la vigne PESEUX

Samedi 28 septembre
à 20 h. 30, à la grande salle des spectacles

CES DAMES VOTENT

une revue de Ch. DUBOIS, interprétée par
PAULINE CARTON
et les meilleurs acteurs fantaisistes de la région
Entrée : Fr. 2.—. Il est prudent de prendre ses places d'avance au magasin Renaud, tabacs, Peseux.
Tramway pour Neuchâtel à la sortie

A l'issue du spectacle et jusqu'à 4 heures :
GRAND BAL DES VENDANGES
Deux orchestres - Deux pistes de danse
CANTINE
Tramway pour Neuchâtel à la sortie

Dimanche 29 septembre
de 11 à 12 heures, sur les places de fête
Concert apéritif

A 14 h. 30, à travers le village

GRAND CORTÈGE FLEURI

✱ DU GOUT - DE LA COULEUR ✱
DE L'HUMOUR
avec la Musique de la ville de Bienne, l'Union instrumentale du Locle, l'« Echo du Vignoble », les Sociétés d'accordéonistes de Neuchâtel et l'« Echo du Lac » et le Jodler-Club de Neuchâtel.

Le cortège ne circulant pas en circuit fermé, aucune finance d'entrée n'est perçue
La quête est recommandée.

Après le cortège, **CONCERT** par les corps de musique et les sociétés et **BAL** à la Grande salle. Cantines sur les places de fête.

A 20 h. 30, à la grande salle des spectacles, deuxième représentation de

CES DAMES VOTENT

A l'issue du spectacle : **GRAND BAL** jusqu'à 2 heures
Tramway pour Neuchâtel à la sortie

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1946

DANSE

dans les établissements ci-dessous :

HOTEL DU VERGER — THIELLE
LÄNDLERKAPPLE

Café du Drapeau neuchâtelois
BON ORCHESTRE

Pour fils d'agriculteurs !

LES COURS D'HIVER

à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

ont pour but de donner, pendant la mauvaise saison, une utile instruction professionnelle et générale :
a) Enseignement agricole comprenant toutes les branches de l'agriculture ;
b) Travaux manuels : Cours libre de vannerie, charronnage, menuiserie, sellerie et réparations de machines agricoles, pour les élèves suivant les cours agricoles mentionnés sous lettre a).
Ouverture des cours : Début de novembre.
Clôture : Fin mars.
Inscriptions : A adresser jusqu'au 25 octobre, à la Direction de l'Ecole, à Cernier, qui donne tous les renseignements nécessaires.
Prospectus-programme à disposition.
Des bourses peuvent être accordées aux jeunes gens qui présentent une demande motivée.
LA DIRECTION DE L'ÉCOLE.

COURVOISIER & Cie - BANQUIERS
NEUCHATEL — Faubourg de l'Hôpital 21
GÉRANCES — BOURSE — CHANGES
PRÊTS
(Fonctionnaires - Employés - Commerçants)
Conditions avantageuses — Discrétion

HOTEL DE LA GARE - Corcelles

A l'occasion de la Fête de la vigne
Samedi 28 septembre 1946

DANSE

ORCHESTRE « MAURY'S », cinq musiciens
Sandwiches - Glaces
Prolongation d'ouverture autorisée
Ticket d'orchestre obligatoire, 50 c.

Où l'on revient toujours, c'est à
l'Hôtel-restaurant et pension de la Croix-Bleue
CROIX-DU-MARCHÉ
Tél. 5 28 61 P. Freiburghaus

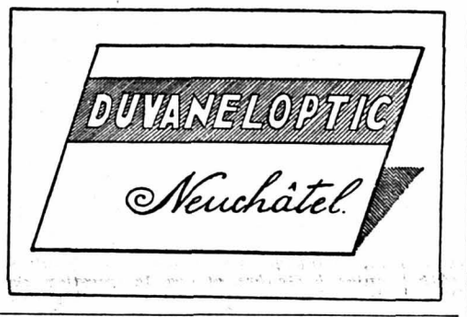

Hôtel du Vignoble - Peseux

SAMEDI 28, DIMANCHE 29

DANSE

BON ORCHESTRE — Ticket d'orchestre

Marcel AEGERTER, pâtisserie-confiserie, informe sa clientèle qu'ensuite de la situation actuelle, il se voit dans l'obligation de

supprimer le portage du pain à domicile

dès le 1er octobre 1946.

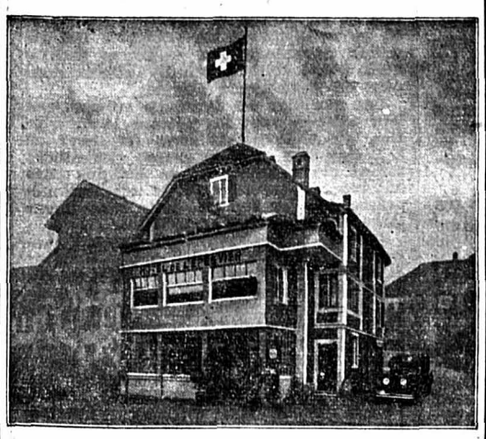

Spécialité de **TRUITES AU BLEU**
Hôtel de l'Epervier - CERNIER
Téléphone 7 11 48 — Le nouveau tenancier.

HOTEL DE LA GARE
J. Pellegrini-Cottet
Bonne table
Bons vins
Bons mets
Montmollin
Tél. 6 11 96
VACANCES
SÉJOUR AGRÉABLE

HOTEL ROBINSON - Colombier
ouvert toute l'année
Restauration à toute heure
Spécialité :
filets de perches
VINS DE PREMIER CHOIX
Se recommande : H. BESSON.

REX

28-9 - 1-10 - Samedi, dimanche à 15 h.

BETTE DAVIS
dans une œuvre ardente, audacieuse et admirable
L'insoumise
avec George BRENT et Henry FONDA. Réalisation W. WILLER
Le plus vrai roman d'amour, de haine et de passion
Parlé français

AVIS

J'avise la population de la Coudre, Neuchâtel et environs, que j'ouvre la

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

« Au bon rôti »

rue de la Dîme 9 — LA COUDRE
le 28 septembre 1946

Par une marchandise de première qualité et à des prix avantageux, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Tél. 5 19 42 — C. SUDAN-STEUDLER.

RESTAURANT LACUSTRE
Colombier

SAMEDI SOIR

Tripes

Apprenez à danser
vite et bien
chez
Mme Droz-Jacquin
Professeur
RUE PURRY 4
Téléphone 5 31 81

Pour l'étranger
Allemagne, Autriche, tous pays d'Europe

COLIS-SECOURS
Export - Bienna Bienne
Demandez prospectus

C'est sans accent que le No 8 à Langnau (Berne) vous répond
EMMENTHALER-BLATT
30,000 ABONNÉS
Journal renommé pour les offres de places. Traduction gratuite.
10 % sur répétition.

RESTAURATEURS

N'attendez pas le dernier moment pour vous assurer le concours d'un bon orchestre pour les fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements, adressez-vous sans engagement à Roger RUGGIERO, Chutzenstrasse 39, à Berne. Tél. 5 64 60.

La pâtisserie de première qualité à la

Confiserie - tea-room
JENZER
TIVOLI 10
SERRIÈRES - Téléph. 5 18 49

Un joli but de promenade
Ouvert le dimanche

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

apprenez à soigner un malade en vous inscrivant au

COURS DE SOINS AUX MALADES

organisé par les Sections de Neuchâtel de l'Alliance suisse des samaritains.
Horaire des cours: mercredi et vendredi soir, durant 10 semaines.
Première leçon: mercredi 9 octobre prochain, à 20 h. 15, au collège des Terreaux-sud, salle No 5.
Prix du cours : Fr. 5.—.
S'inscrire sans tarder (au plus tard le 3 octobre).
Inscriptions et renseignements: Magasin C. Buser fils, «Au Cygne», faubourg du Lac 1, tél. 5 26 46.

Collège PIERRE VIRET
Chemin des Cèdres 3 (Chauderon)
LAUSANNE
Maturité fédérale
et tous autres *examens* pour l'Université

1937	**23 élèves**
1946	**105 élèves**

Paul Cardinaux, directeur - Tél. 3 35 99

Droits d'auteur

(LOIS FÉDÉRALES DU 7 DÉCEMBRE 1922 ET DU 25 SEPTEMBRE 1940)

La **SUISA**, Société suisse des auteurs et éditeurs de musique, siège central Alpenquai 38, Zurich, informe les **organisateurs de manifestations musicales** de tous genres (concerts, bals, etc.) en Suisse romande qu'elle a ouvert récemment, à Lausanne, une succursale pour la perception des droits d'auteurs en Suisse de langue française.

L'adresse de cette succursale est Place Bel-Air 1 (Métropole), Lausanne (tél. 2 14 50).

Les autorisations exigées par les lois fédérales pour l'exécution publique d'œuvres musicales protégées (c'est-à-dire dont l'auteur est encore vivant ou décédé depuis moins de 30 ans) sont désormais à demander à cette succursale, au lieu du siège central de Zurich.

La SUISA rappelle que ces autorisations doivent être acquises par les organisateurs (et non par les orchestres engagés) quels que soient le genre, le but, le cadre, l'importance et le résultat financier des manifestations musicales. Les manifestations de bienfaisance notamment sont également visées par les prescriptions officielles en matière de droits d'auteur.

Ecole Marion Junod

Après un nouveau stage à Paris : Professeur diplômé

DANSE (classique, moderne) RYTHMIQUE
ACROBATIE - CLAQUETTES

Leçons individuelles et cours collectifs pour enfants et pour adultes, tous degrés

Pour tous renseignements, prière de s'adresser :
16, FAUBOURG DE L'HOPITAL - NEUCHATEL - Tél. 5 33 37

Cinémas

STUDIO
Tél. 5 30 00
Parlé français

EN PREMIÈRE SUISSE ROMANDE
Un véritable chef-d'œuvre dans toute l'acception du mot !...
La route semée d'étoiles
avec
BING CROSBY - BARRY FITZGERALD
Matinées à 15 h. : Samedi, dimanche et jeudi
Faveurs et réductions suspendues

PALACE
Tél. 5 21 52
Parlé français

Un drame palpitant... Un triomphe mondial...
L'IDIOT
d'après le chef-d'œuvre de Dostoïewsky
avec EDWIGE FEUILLÈRE
Toutes faveurs et réductions suspendues
Samedi et jeudi: Matinées à prix réduits
Dimanche: Matinée à 15 heures

APOLLO
Tél. 5 21 12
sous-titré

Le film le plus sensationnel de notre temps
ROME VILLE OUVERTE
Une œuvre de classe internationale qui soulève dans le monde un intérêt considérable
Samedi, dimanche et jeudi : Matinées à 15 heures

THÉATRE
Tél. 5 21 62
Parlé français

UN GRAND FILM POLICIER
avec Humphrey BOGART
7me DISTRICT
et un deuxième film
TÉMOINS DANGEREUX
Dimanche: Matinée à 15 h. Attention !
Lundi et jeudi : pas de spectacle
Samedi de 16 h. à 18 h.
Location d'avance au Théâtre

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LE MOT DE L'ÉGLISE

Pour vivre heureux...

La formule a changé ; hier, ce philosophe qui cultivait paisiblement son jardin, à l'abri de tout regard indiscret, répétait à qui voulait l'entendre: « Pour vivre heureux, vivons cachés ! » Aujourd'hui, on a découvert un slogan nouveau : « Pour vivre heureux, vivons masqués ! »

Pan ! Voilà la gaffe ! Encore un de ces pasteurs qui se croit spirituel et s'amuse à projeter, sur les préparatifs de la fête, l'ombre de son détestable moralisme !

Rassurez-vous, chers organisateurs du cortège des vendanges ; je ne nourris, à l'égard de votre entreprise, aucun dessein inavouable. Je crois même pouvoir affirmer que je vous souhaite une pleine réussite et que je désire de tout mon cœur que le soleil répande sur votre cortège, sur vos fleurs, sur vos costumes... et sur vos masques, l'admirable clarté dont il nous a gratifiés ces jours.

Je vous emprunte simplement votre formule, cette formule que vous avez imaginée « pour rire », parce qu'elle me fait penser à une autre mascarade à laquelle nous participons tous, avec un entêtement croissant, sans nous rendre bien compte que nous y sommes entraînés par celui que la Bible appelle « le père du mensonge ».

Mensonges de nos discours sonores, qu'ils soient patriotiques, politiques, sociaux ou religieux ; mensonges de nos traités et de nos marchés ; mensonges de nos vies conjugales ; mensonges de nos gestes pieux, dans l'Eglise; mensonges de notre attitude et de nos paroles sous lesquelles nous masquons la réalité de notre égoïsme impénitent et de notre convoitise insatiable.

Et je me dis que, pour vivre heureux, il faudrait d'abord laisser tomber ce masque, ou, plus exactement, accepter le jugement que porte, sur les hommes de notre génération, Celui dont la croix a manifesté la gravité du mal qui nous ronge.

Car c'est au fond de cette impasse qu'on s'aperçoit qu'il n'y a vraiment qu'un chemin qui conduit au bonheur, à l'unique assurance chantée par le catéchisme de Heidelberg: savoir que « soit dans la vie, soit dans la mort, j'appartiens corps et âme non pas à moi-même, mais à Jésus-Christ qui m'a délivré de toute la puissance du diable ».

A. J.

Une élection validée

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 27 septembre 1946, le Conseil d'Etat a validé l'élection du 12 septembre 1946, de M. Albert Calame, au Conseil général de la commune de Fleurier.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La journée de la faim

Demain dimanche aura lieu la 25me Journée de la faim, organisée par le Mouvement de la jeunesse suisse romande.

Tandis que de nombreuses œuvres se sont créées et développées pour porter secours à l'enfance européenne menacée par la famine, le M. J. S. R. a bravement continué son activité en faveur des enfants nécessiteux de Suisse romande.

Le principe de la Journée de la faim est simple ; chacun se prive ce jour-là d'un peu du superflu pour verser au Mouvement de la jeunesse suisse romande l'équivalent en espèces.

Aidez les jeunes à venir en aide aux jeunes en leur donnant le moyen matériel d'organiser des camps de vacances, des distributions de vêtements, de berceaux et de layettes. NEMO.

C'est pour bientôt...

On se souvient que, l'an passé, plus de 40,000 personnes — parmi lesquelles nombre d'étrangers — assistèrent à la Fête des vendanges dont elles remportèrent un souvenir ébloui. La presse suisse tout entière, et celle de pays voisins s'accordèrent à dire les fastes de cette manifestation où s'exprime d'une façon si éclatante l'esprit neuchâtelois.

Cette année, le succès sera plus grandiose encore, car la nature elle-même s'apprête à dorer le cadre de ces deux superbes journées, et Neuchâtel a vraiment mis tout en œuvre pour recevoir tous ceux qu'attire cette fête à nulle autre pareille.

Les C.F.F. mettront en circulation de nombreux trains spéciaux pour l'occasion; plusieurs bateaux à vapeur amèneront les riverains du lac, et la Compagnie des tramways de Neuchâtel mettra sur pied un service qui donnera toute satisfaction aux voyageurs.

Tout est donc prêt, et la ville se pare pour vous attendre.

Au tribunal correctionnel

Dans l'audience qu'il a tenue jeudi, le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, sous la présidence de M. Reymond Jeanprêtre, M. A. Zimmermann fonctionnant comme greffier, a condamné, comme nous l'avons annoncé hier, un prisonnier allemand (F. L.) qui, évadé de France, cherchait à regagner son pays et à subvenir en cours de route à ses besoins en comme tant de nombreux vols. En plus de deux mois et demi d'emprisonnement prononcés contre lui, et qui correspondent à la prison préventive subie, F. L. se voit condamné à 5 ans d'expulsion du territoire suisse.

Le tribunal s'est en outre occupé d'un cas sans gravité. Celui du détenu P. G. qui doit passer trois ans à Bellechasse ensuite d'un arrêt du tribunal de la Sarine. Au cours de sa détention, il s'est avisé subitement d'informer la justice neuchâteloise de petits chapardages qu'il avait commis dans notre région. Tout le monde a le sentiment que le régime pénitenciaire de Bellechasse ne lui convenant pas, P. G. cherche à se faire interner à Witzwil. C'est pourquoi le procureur requiert une peine très modérée, d'autant plus que les vols, bien que caractérisés, ne sont pas importants. Le tribunal condamne P. G. à 15 jours d'emprisonnement qu'il subira dans les prisons de Neuchâtel avant de retourner au pénitencier d'où il vient. En outre il est condamné aux frais.

DANS LE CADRE DE L'HOTEL DUPEYROU

L'inauguration du traditionnel Salon romand du livre

Le Salon romand du livre a ouvert ses portes hier après-midi. Comme d'habitude, il se tient dans le cadre somptueux de l'hôtel DuPeyrou. Seule la date du Salon a été reportée. D'estival, le Salon est devenu automnal. Des raisons d'opportunité que nous ne connaissons pas ont sans doute dicté ce changement. Mais pourquoi pas ?

Une première et brève visite à travers les salles nous a fait voir que la manifestation était pour le moins aussi substantielle, aussi riche, aussi variée que toutes celles qui l'ont précédée. Dès le vestibule, nous baignons dans une atmosphère de haute et noble intellectualité. Le jury a retenu spécialement vingt beaux livres suisses (sélection 1945), à la présentation parfaite, émanant du reste aussi bien de Suisse alémanique que de Suisse romande, et qui prouvent d'emblée que l'édition helvétique d'après-guerre n'a rien perdu de ses qualités. Bien au contraire, l'effort est constant.

Même impression dans le grand salon où sont exposées les « nouveautés ». On eût pu supposer que les frontières s'étant rouvertes, que la France déversant à nouveau ses œuvres innombrables sur notre marché, le livre romand en aurait été handicapé. Mais non, et mille fois non ! L'amateur du beau et du bon est heureusement surpris de constater combien continue à être intense la production littéraire en « Romandie ». Et quelle multitude d'auteurs entendent toujours se faire éditer chez nous, des plus grands noms de France aux débutants qui — dans tous les domaines — tentent leur chance ! On passera de longs moments devant ces élégantes banquettes; l'ensemble donne véritablement une image fidèle et complète de l'esprit d'initiative et d'entreprise de nos éditeurs et libraires romands.

Passant à la « section ancienne », on remarquera qu'elle aussi reste plus que jamais digne d'intérêt pour le bibliophile. On s'arrêtera devant de fort belles pièces; on contemplera, avec le plaisir que l'on pense, les manuscrits à miniatures du passé; on aimera promener le regard aussi sur les estampes qui, comme de coutume, ornent les murs.

Le Salon romand du livre a toujours proposé à ses exposants un thème à traiter. L'an dernier, on s'en souvient, il s'agissait de « composer » la page fameuse de Denis de Rougemont sur l'occupation de Paris. Cette année, le concours consistait à illustrer, d'une part, le « Petit Poucet » de Perrault, d'autre part, « Marins d'eau douce » de Guy de Pourtalès. On verra ces diverses illustrations dans le salon rose et le petit salon bleu.

Mais, dans le salon jaune également, un thème général est imposé : « La Suisse, refuge de l'esprit libre. » On ne pouvait, en principe, mieux choisir. Si notre pays, dans l'histoire comme dans le présent, s'est honoré de servir une cause, c'est bien celle de la liberté d'expression. De tout temps, il a donné asile à ceux — et jusqu'aux plus grands — qui avaient à dire quelque chose, mais qui, en raison des circonstances ou des régimes, ne pouvaient le dire dans leur propre pays. Et l'édition suisse, à travers les âges, est restée fidèle à sa grande tradition qui était de permettre aux « proscrits » de diverses catégories, d'exprimer librement leur pensée. De fait, cette section-ci de l'exposition est intéressante : on y verra nombre de publications que, dès le XVIIIme siècle, les Voltaire et les Rousseau — pour citer les plus célèbres — ne pouvaient faire paraître que chez nous. Et la tradition, on le sait, se perpétua.

Le Salon romand du livre ne craint pas de nous montrer les brochures anarchistes ou autres — il y en a signées Lénine — qu'on édita en Suisse à la veille de 1914. Et, pendant la récente guerre, que d'œuvres ont vu le jour ici — qui ne pouvaient le voir en France — et qui sont sous nos yeux dans les vitrines des salons de l'hôtel DuPeyrou. Nous ferons part toutefois d'un regret : pourquoi avoir arrêté, à la fin des hostilités, cette exposition de l'« esprit libre » ? L'édition suisse ne continue-t-elle pas, de nos jours encore, à remplir sa mission, en publiant des auteurs qui (pour des raisons que nous nous interdisons d'ailleurs de juger) n'ont pas retrouvé la faculté de s'exprimer chez eux ? La liberté, pour un Suisse, ne saurait être et n'a jamais été à sens unique.

~~~

Après ce bref aperçu sur le Salon lui-même, venons-en à la cérémonie d'inauguration. Elle fut sobre et digne. Dès 15 heures, un public choisi se pressait à l'hôtel DuPeyrou; l'on remarquait notamment MM. Melliger, représentant M. Etter, chef du département fédéral de l'intérieur, Paul Lozeron, président du Grand Conseil, Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, Pierre Court, chancelier d'Etat, Jean Liniger, conseiller communal, Goutorbe, attaché de presse à l'ambassade de France à Berne, Maurice Neeser, recteur de l'Université et son collègue, le recteur de l'Université de Groningue, Henri de Ziégler, président de la Société des écrivains suisses, et nous en omettons sûrement ! Les représentants des associations professionnelles d'éditeurs et de libraires romands étaient au complet naturellement. Ils doivent tenir d'ailleurs aujourd'hui leur assemblée générale dans notre ville.

M. Hermann Hauser, qui préside toujours avec compétence aux destinées du Salon romand du livre, prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes et pour souligner le sens de l'exposition. Puis M. Jullien, président des éditeurs romands, insista sur le fait que la manifestation a été menée à bien, malgré la pénurie persistante du papier. Il tint à dire également combien les expositions du livre suisse déjà organisées à l'étranger depuis la fin de la guerre, ont eu de succès. Il eut enfin des mots de remerciement pour la ville de Neuchâtel, pour M. Hauser, bien sûr, mais aussi pour l'actif secrétaire du Salon, M. Blaise Clerc, et pour l'architecte dévoué qu'est M. Perret.

M. Melliger, représentant de M. Etter, rappela en quelques mots brefs, mais excellents, que le Salon romand est une expression de la culture et de la mesure latines qui, quoi qu'on en dise, auront toujours à jouer un rôle décisif dans le monde. Enfin, il appartenait à M. Henri de Ziégler qui, avec Mme Corina Bille, et avec notre confrère Pierre Béguin, de la « Gazette de Lausanne », fit partie du jury 1946, de révéler à qui a été décerné le traditionnel prix du Salon romand du livre, cette année. Il est attribué à une femme, Mme Yvonne de Tonnac, pour son roman : « Et pourtant l'aube... »

Après quoi, dans le seul salon resté libre, tout le monde se regroupa pour une aimable collation, agrémentée comme de bien entendu par les vins de l'Etat et de la ville. R. Br.

LES CONFÉRENCES

René Huyghe parle de la peinture moderne

Nous devons être simplistes, alors que M. René Huyghe, le conférencier qui nous entretenait hier soir avec sa lucidité si admirable de « La peinture française moderne et notre temps » nous enjoignait précisément d'être humains, c'est-à-dire complexes et nuancés. Mais comment faire tenir en quelques lignes un résumé de deux leçons, exposées sans une digression superflue et qui, déjà, ne comportait que des articulations, que l'essentiel d'une matière infiniment riche ? Le conservateur du Louvre a parlé pendant plus de deux heures devant un auditoire subjugué tant par l'incroyable limpidité d'élocution que par la science et la vaste documentation qu'il a acquises au contact des chefs-d'œuvre.

Le sujet abordé est périlleux. La peinture moderne a ses partisans et ses contempteurs, farouches les uns comme les autres. M. Huyghe se pose en historien. Conscient qu'il est d'avoir à entretenir un public de bonne foi, il se propose simplement de faire comprendre, sinon admettre les mouvements logiques et rationnels qui ont conduit aux conceptions actuelles de l'art.

Les origines de l'art moderne

Où a pris naissance l'impressionnisme et ses embranchements qui ont conduit à l'art moderne ? Notre époque marque une rupture dans la civilisation. L'art, qui est l'expression la plus intuitive de la vie, n'a pu que subir une influence d'un monde qui déborde des cadres auxquels nous étions accoutumés. Tout étant devenu absurde, dans le monde matériel, le monde intérieur, le monde scientifique, la conception d'harmonie avec la beauté a connu, elle aussi, une brusque cassure. Qu'on le veuille ou non.

C'est au XIXme siècle que l'on retrouve les premiers germes de cette révolution. L'individualisme fournit à l'artiste le prétexte à chercher en lui-même ce que, jusqu'alors, lui imposait une école. Les tendances les plus opposées vont s'exprimer désormais.

Les réalistes, pour qui un instant précis du fugitif fixé pour l'éternel dans sa plus grande rigueur est la recherche suprême. Les classiques, qui ajoutent au réel l'apport de leur intelligence, passant de l'anatomie à la plastique, en polissant par leur pensée les reproductions toutes brutes de leurs visions. Les romantiques qui font intervenir leurs sentiments et leurs passions, qui forgent la réalité au feu de leur âme. Tels sont les précurseurs de l'impressionnisme.

Peu après la paralysante crise bourgeoise, l'artiste, désormais dégagé du contrepoids du public, va devenir un technicien, peignant pour lui seul, et les initiés qui l'auront suivi dans sa recherche. L'impressionniste qui n'a, au début, d'autre dessein que de peindre exactement ce qu'il voit, aidé par la science qui se développe, à force de vouloir servir le réalisme l'a tué. Alors que l'accord devrait être complet, la rupture apparaît comme manifeste à la fin du XIXme siècle.

L'offensive contre le réel

Désormais, l'interprétation du monde sera de plus en plus libre, et, partant, plus incomprise. Mais l'esprit français, révolutionnaire et casanier tour à tour, rétablira sans cesse l'équilibre; l'art ayant ses conquérants bouillants pour gagner des terrains nouveaux et ses administrateurs pour le coloniser. Toutes les générations issues de l'impressionnisme auront cette double direction: trouver un mode d'expression inédit, ou plus parfait, d'un monde inconnu, et appliquer les procédés découverts aux thèmes traditionnels.

Ainsi les Nabis furent simultanément novateurs et bourgeois, recherchant, les uns et les autres, à combiner les lignes et les couleurs en un ensemble qui réponde davantage aux exigences techniques d'une toile à peindre qu'aux données de la nature à décrire.

Les disciples du fauvisme suivant que leur tempérament les porte à la description du bonheur de vivre (Matisse) ou à l'expression de leur drame (Vlaminck) feront des tableaux où se discerne l'enchantement paisible de la violence des orages qui les torture. Mais tous feront large accueil à leur sensibilité.

Quant au cubisme, si souvent réprouvé, il ne s'attribue plus — avec excès parfois — qu'un droit: celui de décrire un objet non plus seulement comme il le sent, mais comme il le pense. D'où des mouvements géométriques, une sorte de musique de lignes et de couleurs, véritable transposition en signes agréables à l'œil d'une inspiration qui marque le comble de la liberté prise à l'égard du réel. Mais toujours, il subsiste une empreinte personnelle. L'exemple nous en est fourni par la présentation d'œuvres cubistes espagnoles et françaises.

Belles-Lettres inaugure brillamment sa série de conférences. Et M. Huyghe, si Français par sa clarté et son élégance, a trouvé dans l'attention soutenue des nombreux auditeurs que son renom avait réunis hier à l'Aula de l'université, l'assurance que les Suisses romands éprouvent un sincère désir de chercher à comprendre une forme artistique qui, souvent, déroute. A. R.

Accrochages

On signalait hier matin sur la place de la Poste un léger accrochage entre autos. D'autre part, vers la fin de l'après-midi, une petite collision s'est produite entre un tram et un camion à la rue du Seyon.

Une gentille attention

Comme elle le fait chaque année, la direction du cirque Knie a invité, lors de la représentation de mercredi après-midi, les malades des établissements de Perreux et de Préfargier, ainsi que les pensionnaires de l'asile de Beauregard et des orphelinats de la région.

Contact avec des associations belges

Le président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, qui vient d'assister au congrès international de sciences commerciales et économiques organisés par l'Université de Liége, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'enseignement commercial dans le cadre des universités de l'Etat en Belgique, a pris contact avec les associations belges en vue d'assurer leur participation au prochain congrès international des associations d'anciens élèves des écoles supérieures de commerce qui se tiendra dans notre ville.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Le bel hommage rendu à Mme Morin

Sur la splendide terrasse qui entoure la demeure de Sombacour, la Musique militaire, le Chœur d'hommes, les enfants des écoles et un grand nombre d'amis de la jubilaire s'étaient rassemblés. Un temps particulièrement beau donnait à la cérémonie une atmosphère de grande sérénité.

Mme Elisa Morin-Berthoud, dans sa chambre, était entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, auxquels s'étaient joints M. Camille Brandt, conseiller d'Etat, M. Sunier, président de la commune de Colombier et le pasteur Vuitel, de même que les sœurs des sanatoria populaires de Leysin et quelques intimes.

Peu après 16 heures, la Musique militaire joua un air patriotique. Puis M. Brandt remit à la centenaire le fauteuil traditionnel. Mme Morin, dont la voix était amplifiée par un haut-parleur, remercia.

M. Sunier, dans une allocution joliment tournée, offrit, au nom de la commune, un plat en étain. « Il n'est pas grand, dit-il, mais peut-être qu'en les entassant en hauteur, vous pourrez y mettre tous les messages que vous avez reçus aujourd'hui. »

En lui répondant, Mme Morin dit combien elle était attachée à son village et à quel point elle était émue de toute la sympathie qu'on lui manifestait.

Son fils, le Dr Jean Morin, évoqua quelques souvenirs de famille et retraça rapidement les activités de sa mère qui a eu deux amours: « Colombier et les œuvres sociales ».

Le pasteur Vuitel fit un petit culte, après avoir relu les passages essentiels du Psaume CIII, que Mme Morin avait choisi elle-même.

Ensuite, la musique et le chœur d'hommes se produisirent, cependant que Mme Morin était transportée dans son fauteuil sur le balcon. En battant la mesure avec les mains, en agitant son mouchoir, en souriant à chacun, elle montra à quel point elle était restée gaie et active.

Des bonbons furent lancés aux enfants du village; les personnes qui se trouvaient là furent invitées à une collation. Chacun songea une fois de plus, que, dans n'importe quelles circonstances, on ne sait, à Sambacour, recevoir sans donner.

Mme Morin a été très heureuse de l'hommage qu'on lui a rendu et elle l'a bien montré.

Une séance houleuse au Conseil général de la Chaux-de-Fonds

L'élection de M. Julien Girard au Conseil national provoque de vifs incidents

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

Le Conseil général, sous la présidence de M. P. Haefeli, a tenu une séance jeudi soir. L'ordre du jour était particulièrement chargé. La séance qui débuta peu après 20 h. ne se termina qu'à minuit dix. Comme on le verra plus loin, une interpellation au sujet de la nomination de M. Julien Girard, notaire, au Conseil national, en remplacement de M. Jean Humbert, démissionnaire, provoqua un vif échange de propos entre les édiles.

M. Haefeli donne connaissance de quelques lettres déposées sur le bureau. La première émane de M. Léon Perrin qui proteste contre les allégations déplacées d'un conseiller général au sujet des artistes-peintres. Le conseiller général en cause, M. Luginbühl (soc.) confirme la rivalité qui existe entre les artistes de notre ville. Une autre lettre de l'Association des peintres et sculpteurs proteste contre le favoritisme accordé, dans l'attribution des travaux, à un de leurs collègues.

Vente de terrains

L'assemblée passe ensuite à la ratification de ventes de terrains.

Une proposition de M. Corswant (P.O.P.) d'allouer le produit des ventes de terrains à une piscine est repoussée par 25 voix contre 8.

Tous les arrêtés concernant les ventes de terrains sont ensuite adoptés.

Un crédit de 120,000 fr. est accordé au Conseil communal pour la réfection des chaussées.

En vue de leur agrandissement, les usines Philips-Radio S.A. ont demandé d'acquérir l'immeuble Paix 163.

L'arrêté est adopté sans opposition.

Un nouvel emprunt

A l'unanimité, le Conseil communal est autorisé à conclure auprès de la Banque cantonale neuchâteloise un emprunt de 2,500,000 fr. au taux de 3 ½ %.

En vue de verser une allocation d'automne au personnel communal, le Conseil général vote ensuite un crédit de 135,000 fr.

La question des salaires

Le cartel des salariés communaux a présenté une requête demandant que les salaires des employés communaux soient stabilisés. Cette question a été étudiée par le Conseil communal qui reconnaît que cette demande était fondée. M. Corswant intervient lorsqu'il est proposé de porter le traitement des conseillers communaux de 12,000 fr. à 16,250 fr. Cette stabilisation des salaires est ensuite acceptée sans opposition.

Pour la réorganisation des chemins de fer neuchâtelois

Concernant la réorganisation des chemins de fer neuchâtelois, M. E. Béguin estime que le montant de 400,000 fr. réclamé à notre ville est quelque peu élevé. M. Hermann Guinand répond que cette part est normale. A l'unanimité ce crédit de 400,000 fr. est voté.

Nomination d'un nouveau conseiller communal

On passe ensuite à la nomination d'un nouveau conseiller communal en remplacement de M. Lauener, démissionnaire. Deux candidats sont en présence, l'un présenté par le parti socialiste, M. Marcel Itten, l'autre présenté par le P.O.P., M. André Corswant. M. Itten est nommé par 26 voix tandis que M. Corswant n'en récolte que 5. On compte 3 bulletins nuls. M. Haefeli, au nom du Conseil général, présente ses félicitations à M. Itten.

Le Conseil général aborde ensuite la résolution présentée par une dizaine de conseillers, appartenant aux groupes socialiste, popiste et radical, contre la désignation de M. J. Girard en qualité de conseiller national neuchâtelois, et demandant à celui-ci de donner sa démission.

M. Ed. Schüpbach (rad.) fait part de son indignation et souligne que M. Girard a fait preuve, il n'y a pas si longtemps, de sentiments qui n'avaient rien de démocratique.

M. Corswant (P.O.P.) rappelle que M. J. Girard a, par ses écrits dans l'« Effort » et l'« Action nationale », il y a une dizaine d'années, affirmé ses tendances fascistes.

M. Borel, sans vouloir défendre M. Girad, estime qu'il est inélégant d'attaquer ce citoyen alors qu'il n'est pas là pour se défendre. M. Schüpbach lui répond sur un ton vif.

Les rires fusent dans la salle, et pour quelques instants, malgré les rappels à l'ordre du président, on s'interpelle de conseiller à conseiller, se reprochant telle ou telle attitude, certains faits, certaines paroles ou certains actes.

Le désordre atteint son point culminant lorsque M. Kenel, après avoir entendu les divers exposés de M. Corswant, traite ce dernier de criminel, « et vous aussi M. Steiger ». Il les accuse en outre de fomenter une nouvelle 5me colonne. Les représentants du P.O.P. lui retournent aussitôt l'épithète et le président du Conseil général, M. Haefeli, abandonne alors son fauteuil et s'étonne de l'audace prise par M. Corswant dans ses exposés. M. Eymann soutient également un duel avec M. Corswant, tout en se déclarant pour la résolution.

Finalement la résolution de M. Schüpbach est adoptée par 33 voix contre 5.

Voici le texte de cette résolution:

« Les conseillers généraux, soussignés, atteints dans le tréfonds de leurs convictions démocratiques par l'annonce récente de la nomination du citoyen Julien Girard, antidémocrate déclaré, en qualité de conseiller national neuchâtelois, proposent au Conseil général le vote de la résolution suivante:

» Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds déplore la nomination du citoyen Julien Girard en qualité de conseiller national neuchâtelois,

» considère cette nomination comme un défi à l'opinion et au bon sens,

» attend comme preuve de civisme du nouvel élu qu'il donne spontanément sa démission. »

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS

Des vols de chronographes à Buttes au cas du « docteur » Muller

(c) Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu une audience vendredi matin à l'hôtel de district de Môtiers.

Les vols de chronographes à Buttes

Francis K., né en 1922 et Francis R., né en 1919, tous deux remonteurs-horlogers, domiciliés à Buttes, sont accusés d'avoir volé, le premier quatre chronographes en or et un porte-pièce en laiton, d'une valeur totale de 700 fr. à 1000 fr.; le second trois chronographes en or et un chronographe en plaqué-or d'une valeur totale de 700 fr. à 1000 fr., au département « Chronographe » de la Fabrique d'horlogerie de Buttes où ils étaient employés. En outre, on leur reproche également d'avoir soustrait en commun six chronographes en acier. Ces différents vols auraient été commis entre 1943 et 1946.

A l'audience préliminaire, K. et R. ont reconnu partiellement les faits, ce qui a rendu nécessaire l'audition de témoins.

L'interrogatoire des inculpés fait ressortir qu'ils gagnaient très largement leur vie. K. et R. affirment qu'ils ont fait le trafic des chronographes parce qu'on les en sollicitait de différents côtés.

Le réquisitoire et la plaidoirie

Six témoins sont ensuite entendus puis la parole est donnée au représentant du ministère public pour son réquisitoire. Selon le substitut du procureur, les éléments concrets que l'on possède dans cette affaire justifient à eux seuls le renvoi des accusés devant le tribunal et la façon dont K. et R. ont volé un employeur qui ne leur a témoigné que de la bienveillance en leur apprenant un bon métier et en leur faisant des cadeaux — l'un des prévenus porte au bras un chronographe que lui avait donné son patron — compte beaucoup plus que la quantité des pièces qui ont disparu. C'est pourquoi le ministère public requiert une condamnation de 4 mois d'emprisonnement contre chacun des prévenus. Il ne demande pas le sursis mais ne s'y oppose pas non plus.

Quant au défenseur, il dit que ses clients regrettent sincèrement leur faute. Ils veulent la réparer dans son intégralité. Certaines de leurs opérations ont été régulières et il ne faut pas tout leur mettre sur le dos. Ce sont encore des jeunes gens au seuil de la vie. Il ne faut pas les accabler. Aussi demande-t-il au tribunal de prononcer une peine minime et, dans tous les cas, de mettre ses clients au bénéfice de la loi du sursis.

Le jugement

Dans son jugement, le tribunal reconnaît R. coupable des vols de trois chronographes en or et d'un chronographe en plaqué-or et K. des vols de quatre chronographes en or et d'un porte-pièce en laiton. Les vols des chronographes en acier ne peuvent être retenus faute de preuves.

En conclusion, Francis K. et Francis R. sont condamnés chacun à la peine de quatre mois d'emprisonnement sans sursis. La prison préventive, soit 10 jours, leur est déduite. Les frais sont mis par 139 fr. 15 à la charge de K. et par 173 fr. 85 à la charge de R. lequel, pour des raisons non péremptoires, a provoqué le renvoi de l'audience du 15 août. Après la lecture du jugement, le président a ordonné l'arrestation immédiate des coupables qui ont été écroués.

Faux témoignage

Le tribunal correctionnel a ensuite condamné Paul C., né en 1922, domestique de campagne aux Bayards, reconnu coupable d'avoir fait un faux témoignage devant le tribunal civil au mois de juin à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 50 fr. de frais tandis que D. M., représentant à Neuchâtel, accusé d'incitation de faux témoignage a été libéré purement et simplement.

Le cas du « Dr Muller »

L'après-midi, c'est Lucien M., né en 1903, connu sous le nom de « Dr Muller » qui comparait devant le tribunal de police. Il a de nouveau à répondre de « pratique illégale de la médecine ». Il a déjà purgé une peine pour une infraction semblable et, bien qu'il ait promis de ne plus poursuivre son activité dans le canton, il a soigné de nombreux patients, d'abord à Fleurier puis à Couvet et à Noiraigue. La plainte portée contre lui émane du médecin cantonal. M. faisait des diagnostics, se livrait à des interventions sur les malades et leur prescrivait des médicaments qui étaient généralement des thés inoffensifs.

M. se prétend licencié de la Faculté de médecine homéopathique de France. Il a fait citer plusieurs témoins venus dire au tribunal qu'ils étaient satisfaits des soins donnés par le prévenu. Ce dernier reconnaît qu'il a eu parfois « la main un peu lourde mais il a la conscience tranquille » !

Le procureur ne met pas en doute les études et l'honorabilité de M.; pas même la vertu curative de ses tisanes sur l'évolution de certaines affections, mais la loi exige pour pratiquer, dans le canton de Neuchâtel, qu'on soit au bénéfice d'une autorisation délivrée par le Conseil d'Etat. Or, M. ne la possède pas. Le ministère public requiert contre M. trois mois d'arrêts et 1500 fr. d'amende.

Le défenseur insiste sur le fait que M. a prouvé ses capacités médicales, qu'on ne peut retenir contre lui un manque de conscience et qu'en pratiquant, il a agi pour des mobiles honorables. Il réclame l'application du minimum légal de la peine sous forme d'une amende.

Le jugement

Après réplique de l'accusation et duplique du défenseur, le tribunal, considérant que l'affaire est grave et que M. a déjà subi huit condamnations antérieures, le condamne à trois mois d'arrêts sans sursis, à une amende de 1000 fr. et aux frais par 188 fr. 75.

G. D.

Naissances

Monsieur et Madame Robert CARBONNIER ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Philippe Henri

Le 27 septembre 1946
Maternité, Neuchâtel - La Neuveville

Madame et Monsieur Emile Bornoz-Morier, à Neuchâtel;
Monsieur Ernest Morier, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Alfred Morier et leurs enfants, à Leysin;
Mademoiselle Hélène Morier, à Neuchâtel;
Mademoiselle Lina Morier, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame René Bornoz-Haag, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame André Bornoz-Zeller, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Bähler, Vaucher, Giroud, Piaget et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée maman, belle-mère, grand-maman, tante et cousine,

Madame Emma MORIER

née PIAGET

enlevée à leur tendre affection, dans sa 86me année.

Neuchâtel, le 27 septembre 1946.
(Gibraltar 8)

Chère maman,
Ce n'est plus sur cette terre
Que nous te cherchons
C'est dans la maison du Père
Où bientôt nous te suivrons.

Dieu est amour.

Jean XVII, 24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dimanche 29 septembre 1946, à 13 heures.

Monsieur Adrien Persoz-Ruedin ;
Monsieur Alexandre Ruedin-Ruedin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
la famille de feu Romain Ruedin-Ruedin ;
la famille de feu Charles Ruedin-Wuillemin ;
Monsieur Charles Bourgoin-Ruedin, au Landeron,
ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Agnès PERSOZ-RUEDIN

leur bien-aimée épouse, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, nièce et parente, décédée dans sa 79me année, après une pénible maladie vaillamment supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

Cressier, le 27 septembre 1946.

L'ensevelissement aura lieu à Cressier, dimanche 29 septembre, à 14 heures.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Cressier, lundi 29 septembre, à 8 h. 30.

R. I. P.

POMPES FUNÈBRES
NEUCHATEL
SEYON 24a · TÉL. 5.11.08
INHUMATIONS - INCINÉRATIONS
Transports funèbres
L. WASSERFALLEN S/A
HENRI LADOR, Adm.
~~~